

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2231 - MERCREDI 11 FÉVRIER 2015

FONCTION PUBLIQUE

Le projet de la carte biométrique de fonctionnaire en souffrance

Attendue comme un maillon important de la mise en place du fichier unique Fonction publique-Solde-Force publique et de l'automatisation de la retraite, le système de gestion et de contrôle des effectifs à travers une carte d'identité

biométrique de fonctionnaire périclité.

Trois ans après son lancement, l'opération connaît le même sort que son corollaire, le recensement administratif des agents civils de l'État. La société franco-suisse Scanwell,

en charge du projet, avait jeté l'éponge à cause des factures impayées. Un important matériel acquis sommeille dans les locaux du ministère de la Fonction publique.

Page 3

ENTREPRENEURIAT

La diaspora se mobilise pour le développement du Congo

Réunis autour du « Business Club Congo », une initiative visant à répondre à l'appel du gouvernement, des membres de la diaspora congolaise s'engagent à travailler en synergie en vue de participer à l'année de l'entreprise décrétée par le gouvernement. Ce club a bâti sa stratégie autour de joint-ventures qui permettront à ses membres d'entrer en contact avec tous les acteurs économiques de la diaspora.

L'objectif visé est de contribuer au développement de l'entrepreneuriat « *L'entrepreneuriat est vu comme moteur de l'émergence. Sans lui, nous ne rentrerons pas de plain-pied dans l'économie du 21^e siècle, car c'est une économie basée sur les services* », a indiqué le président du club, Gédéon Samba, dans un entretien avec « Les Dépêches de Brazzaville ». Page 3



Gédéon Samba.

POINTE-NOIRE

L'épidémie de conjonctivite refait surface

ÉDITORIAL

Diaspora

Page 2

La conjonctivite refait surface dans la ville de Pointe-Noire où plus d'une personne par famille en serait victime. Maladie contagieuse, elle se mani-

este chez les adultes tout comme chez les enfants par une rougeur vive de l'œil qui se couvre à l'intérieur des paupières.

Page 15

CENTRAFRIQUE

Les Forces internationales passent à l'offensive à Bria

Les éléments de Sangaris et de la Minusca ont attaqué mardi, vers 5 heures du matin, les positions des ex-Séléka qui se sont installés dans les locaux administratifs à Bria dans le centre de la République centrafricaine.

Selon des sources concordantes, l'objectif est de déloger les combattants de l'ex-Séléka des bâtiments publics afin de restaurer l'autorité de l'État dans cette zone passée sous leur contrôle depuis plusieurs mois.

Page 10

ACTUALITÉS DES DIABLES ROUGES

Christoffer Mafoumbi retrouve le terrain avec la CFA de Lens



Après sa Coupe d'Afrique des nations (CAN) en Guinée Équatoriale, Christoffer Mafoumbi, limogé pour raison économique par son club le Pontet, à l'avant-veille du match d'ouverture, a retrouvé les terrains, lundi matin, à Lens. Le gardien des Diables rouges, qui a fait une belle CAN, s'entraîne avec ses coéquipiers de la réserve de Lens dirigée par Éric Sikora. L'ancien Lillois a porté le maillot sang et or entre 2011 et 2014. Un transfert n'est toutefois pas à l'étude avec son ancien club, mais cela lui permettra de garder la forme.

ÉDITORIAL

Diaspora

Elle est disséminée à travers le monde mais présente la caractéristique d'être tout à la fois compétente parce que bien formée et efficace, car elle a dû lutter pour s'imposer au sein des sociétés qui l'accueillait. Et c'est pourquoi, alors que des nations comme la nôtre ont besoin d'elle pour accélérer leur marche vers le développement durable, son retour au pays devient une nécessité.

Ce retour, tous les contacts que nous avons en Europe, aux États-Unis et au Canada, en Asie, en Amérique latine le démontrent. Il est désormais souhaité par la plupart de ceux qui choisissent un jour d'aller vivre ailleurs que sur leur terre natale. Il est même de plus en plus rêvé car l'Afrique, le Congo en particulier, sont perçus par le reste du monde comme le continent de l'avenir.

Le problème, car il y en a un, est qu'il n'est pas facile pour un ingénieur, un médecin, un universitaire, un banquier, un commerçant, un technicien de quitter la ville ou le pays au sein desquels il a su s'imposer, en dépit de son origine étrangère, et revenir là où sa famille avait plongé ses racines. La différence de niveau de vie et l'étroitesse du marché de l'emploi sont telles, en effet, que ce retour s'apparente la plupart du temps à un saut dans l'inconnu auquel bien peu consentent. Et cela se comprend.

Conscientes de la difficulté de l'équation à résoudre, les plus hautes autorités de l'État ont donné les instructions nécessaires pour que la diaspora congolaise soit incitée par des mesures concrètes à franchir le pas. Et les démarches accomplies dans ce but commencent à produire les effets attendus comme le montre l'attention croissante que les Congolais de l'étranger portent aujourd'hui à leur pays d'origine. Mais, disons-le sans détour, elles manquent encore cruellement, sur place, des soutiens pratiques qui achèveraient de convaincre les Congolais et les Congolaises qui songent de se réinstaller parmi nous.

Question donc : le moment n'est-il pas venu de mettre en place un dispositif administratif, économique, financier, informationnel adapté à l'enjeu que représente pour notre pays le retour au berceau de sa diaspora ? Et si c'est bien le cas, ne faudrait-il pas appuyer celles et ceux qui sont en charge de ce dossier ?

Les Dépêches de Brazzaville

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La FAO décidée à favoriser les cultures horticoles

Les cultures horticoles (fruits, légumes, racines et tubercules) constituent une partie essentielle du régime alimentaire des populations dans les pays d'Afrique centrale. Elles contribuent ainsi à la sécurité alimentaire et à la nutrition. La FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) envisage une organisation à mettre en place autour de ces cultures dans les six pays d'Afrique centrale, dont la République du Congo.

Le secteur agricole représente à la fois des opportunités et des défis. Il contribue dans ces six pays (Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, Sao Tomé et Príncipe, Tchad et Congo) à 17,5% du produit intérieur brut (PIB). Il est aussi une source de revenus et d'emplois pour la majorité de la population. L'agriculture de subsistance est la pratique et la plus courante. Cependant, résidant de nombreux obstacles pour réduire la dépendance des importations alimentaires.

La pratique de l'horticulture est très répandue en dépit, de la faible quantité de fruits et légumes consommée par les populations, qui est estimée à moins de 400 grammes par personne et par jour.

La FAO a identifié quelques facteurs inhérents qui freinent l'augmentation de la consommation de fruits et légumes. Il est cité : l'absence de politiques et stratégie de développement du secteur ; la difficulté d'accès et l'insuffisance de la disponibilité. En termes d'accès, il est relevé celui relatif aux intrants et aux semences de qualité et de variétés améliorées.

« L'horticulture constitue une activité de choix pouvant contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en générant des emplois et des revenus (...) L'horticulture urbaine et péri-urbaine offrent d'intéressants atouts pour relever ces défis », a signifié la

FAO, relevant que la population urbaine croît d'année en années. Cette situation pose de nombreux défis pour les autorités municipales et nationales, dans la mesure où le logement, la nourriture, de l'emploi et des services sociaux de base sont largement insuffisants pour répondre aux besoins des citadins.

Un projet de 3 ans pour développer le secteur de l'horticulture

Par conséquent, l'horticulture urbaine et péri-urbaine est considéré comme une opportunité pour réduire cette contrainte en améliorant la sécurité alimentaire des ménages tout en assurant, en fournissant une nutrition mieux équilibrée et de l'emploi à travers les différents composants des chaînes de valeur des produits concernés.

Ainsi, le bureau sous-régional pour l'Afrique centrale de la FAO a initié un projet, « La sécurité alimentaire renforcée en milieu urbain en Afrique centrale grâce à une meilleure disponibilité de la nourriture produite localement ». Ce dernier est destiné à contribuer à cet objectif en ciblant les femmes, la jeunesse urbaine et un vaste éventail d'acteurs et parties prenantes. Il est question de faire en sorte que les activités soient rentables pour tout le monde en 3 ans. Le programme de la FAO pour l'horticulture

urbaine et péri-urbaine a adopté une approche en cinq points pour développer le secteur.

L'accent sera mis sur l'intensification durable de la production, le développement de systèmes semenciers, le choix des cultivars de hauts rendements et de grande valeur ; la valeur ajoutée à travers la transformation, la protection de l'environnement et de la durabilité.

Quant aux autorités nationales et municipales, elles seront aidées à élaborer des politiques et stratégies dans le but de sécuriser des terres et de l'eau à des fins agricoles.

Le projet s'appuiera sur l'avantage comparatif de la FAO, l'organisation des connaissances et de son expertise technique, l'expérience de la République démocratique du Congo.

Dans le cadre de ce projet sous-régional, deux villes pilotes ont été choisies au niveau du Congo : Ouesso et Pointe-Noire. Le premier atelier de lancement national s'organise à Ouesso (du 10-11 février). Le second sera organisé à Pointe-Noire, du 17-18 février. Ils rassemblent les principaux acteurs de la filière horticole, les représentants des bénéficiaires et les partenaires de mise en œuvre.

Notons que l'organisation de ces ateliers nationaux fait suite à l'atelier de lancement sous-régional organisé du 11 au 12 novembre 2014 à Malabo en Guinée Equatoriale. Compte tenu de la spécificité et des priorités des différents pays bénéficiaires, il a été jugé opportun d'en organiser dans chaque pays, avant le démarrage effectif des activités.

Nancy France Loutoumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabozou, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gysie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

-RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DIASPORA

Des entrepreneurs congolais mobilisés pour 2015

Le gouvernement du Congo a décrété 2015, l'année de l'entreprise. Face à ce défi, quelques entrepreneurs de la diaspora, réunis au sein d'un club dénommé « Business club Congo diaspora », s'engagent à travailler pour le développement du Congo.

Déjà au nombre de dix, ces Congolais souhaitent participer à l'année de l'entreprise car c'est une révolution culturelle pour le Congo de s'apercevoir de l'importance de l'entreprise dans le développement. « *L'entrepreneuriat est vu comme moteur de l'émergence. Sans lui, nous ne rentrerons pas de plain-pied dans l'économie du 21^{ème} siècle, car c'est une économie basée sur les services. L'entrepreneuriat doit être au cœur d'une activité génératrice de revenu qui peut résorber le chômage. Notre pays a grand besoin d'entrepreneurs y compris ceux de la diaspora qui sont*

appelés à contribuer à cette démarche du développement du pays », a expliqué le président du club, Gédéon Samba, dans un entretien aux Dépêches de Brazzaville. Dans son argumentaire, il a signifié que le Congo est un pays d'avenir et ouvert, malgré tous les commentaires. C'est une terre d'accueil qui devrait permettre à chacun de mener à bien son projet. Ainsi, les entrepreneurs de « Business club Congo diaspora », créé depuis cinq mois, veulent répondre à ce besoin par la concrétisation des projets économiques. Ils entendent fédérer les acteurs économiques de la diaspo-

ra ainsi que les porteurs de projets. Est aussi envisagée, l'intermédiation entre les congolais de la diaspora et les entreprises congolaises qui, souvent, sont en quête de main d'œuvre qualifiée et soutiennent la promotion de la destination Congo auprès des partenaires étrangers. Ce club des entrepreneurs de la diaspora, loin d'être un club d'amis, a bâti sa stratégie de joint-ventures. Comme on peut le constater sur le site www.businessclubcongo-diaspora.fr. En effet, l'internet leur permet d'entrer en contact avec tous les acteurs économiques de la diaspora soit par invitation ou en les répertoriant. Selon Gédéon Samba, le club concerne tous les entrepreneurs congolais installés à travers le monde. « *Nous souhaitons organiser une journée économique de*

façon régulière en France. Cela permettra de les rassembler. L'idée est de travailler sur Internet pour ne pas s'arrêter qu'au continent européen mais à l'étendre à d'autres continents où se trouvent d'autres Congolais », a-t-il annoncé. Le club qui vient de naître a déjà noué des contacts avec le secteur public et privé congolais pour mieux mener sa mission et atteindre ses objectifs. Les initiateurs ont la volonté de participer au développement du Congo en créant des activités économiques en lien avec le Congo pour son émergence. « *Il serait bien dommage que les Congolais de la diaspora ne prennent pas part à ce grand chantier de la sécurité alimentaire* », a reconnu Gédéon Samba. Comparée aux autres plate-

formes existantes, « *Business Club Congo diaspora* » se veut particulière en appuyant des démarches concrètes sur le terrain. « *Sans être critique, nous avons l'impression qu'elles ne sont pas assez fédératrices, rassembleuses. Nous pensons que nous pouvons renforcer cette action car nous les trouvons un peu plus généraliste, alors que notre spécificité est purement économique. Je me sentais un peu isolé car je n'ai pas été approché, l'aspect économique pose souvent problème.* », a rassuré Gédéon Samba. Notons que le club est ouvert et cherche à motiver toutes les personnes encore hésitantes à leur faire savoir que le Congo est une terre aux énormes potentialités. **Nancy France Loutoumba**

COOPÉRATION

La société sénégalaise SEDIMA entend investir dans les zones économiques spéciales

En mission d'expertise au Congo, les responsables de cette société privée sénégalaise, ont exprimé leur intention d'investir au Congo, notamment dans les Zones économiques spéciales (ZES) congolaises. Ils ont exprimé ce vœu le week-end dernier, à l'issue d'une séance de travail avec le ministre des ZES, Alain Akouala Atipault.



La séance de travail entre les deux délégations

Venus au Congo pour étudier des opportunités économiques, les responsables de la société SEDIMA sont intéressés par le projet des Zones économiques spéciales. Il s'est agi pour eux de chercher à identifier des domaines d'intervention. En quête de potentiels investisseurs de qualité dans ce projet, le ministre Alain Akouala Atipault a saisi l'occasion pour présenter aux responsables de cette entreprise avec des détails précis, la zone économique spéciale d'Oyo-Ollombo, dans le nord-Congo. Dans cette présentation faite sur vidéoprojecteur, le ministre

des ZES a fait savoir aux Sénégalais que cette zone économique spéciale était consacrée essentiellement à l'économie verte, avec pour activités principales, la production des cultures alimentaires et de rente ; l'élevage du bétail, la transformation des produits agricoles, la pisciculture, les services commerciaux et le tourisme. Spécialisée dans plusieurs domaines, notamment l'agriculture et l'aviculture, le groupe SEDIMA a trouvé bien son compte dans la zone économique spéciale d'Oyo-Ollombo et s'est engagé à apporter tant soit peu son expertise

dans le cadre du partenariat public-privé sud-sud.

« *Nous sommes une société africaine basée au Sénégal, dont l'ambition est de nourrir les populations avec les produits de qualité. Concrètement nous œuvrons dans les domaines de l'agriculture qui est notre business, du bâtiment et bien d'autres. Nous comptons aussi loger les populations dans les habitats de luxe* », a indiqué le porte-parole de SEDIMA groupe, René Pierre Diatta.

Le groupe SEDIMA entend aussi investir dans les domaines de la production d'aliments de bétail, la minoterie, l'agro-business et l'immobilier dans lesquels il est réputé au Sénégal. Pour l'ambassadeur du Congo au Sénégal, Pierre Michel Nguimbi, qui a conduit la délégation ici au Congo, le pays doit saisir l'opportunité et coopérer avec SEDIMA dans le développement des ZES. Pour permettre au ministre Alain Akouala de mieux s'informer du groupe SEDIMA, les responsables de cette société l'ont invité au Sénégal. Il faut rappeler qu'auparavant, cette même délégation a échangé avec les responsables de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville, en présence des opérateurs économiques congolais sur les mêmes questions d'investissements.

Firmin Oyé

FONCTION PUBLIQUE

La carte biométrique des fonctionnaires verra-t-elle le jour ?

La mise en place d'un système de sécurisation de la gestion des effectifs de la Fonction publique était comptée parmi les projets phares annoncés, il y a 3 ans, par le ministre de tutelle. Depuis, rien n'a été fait pour rendre ce projet concret puisqu'à ce jour, aucun fonctionnaire n'est en mesure de présenter sa carte d'identification biométrique en tant qu'agent civil de l'État. Enquête.

Dans les vieux locaux du ministère de la Fonction publique et de la réforme de l'État, la Direction des Systèmes des informations (DSI) a perdu de sa vitesse depuis que le projet de Recensement administratif des agents civils de l'État a dégingolé dans son volet numérique. Amorcé en 2012, le projet devrait permettre, à terme, l'organisation d'un fichier des fonctionnaires et la mise en place d'un meilleur système de gestion et de contrôle. Ceci, à travers la diffusion d'une carte de l'identification biométrique.

Depuis 2012, le projet a été lancé puis relancé avant de connaître des arrêts à cause des problèmes financiers. Le matériel (ordinateurs, imprimantes et autres outils informatiques), fourni par la société Scanwell pour réaliser le programme sert au décor des bureaux. De sources sûres, proches du ministère, la société franco-suisse Scanwell avait jeté l'éponge à cause des factures impayées. Autres raisons évoquées : la non prise en compte des primes des agents recenseurs et ceux de la DSI, tel que prévu par le projet. « *De 25.000 FCFA, nous sommes passés à 8.000 FCFA le jour. Ensuite, il fallait attendre le mois pour obtenir ce montant. À la DSI pendant ce temps, nous n'avons aucune prime si bien que les responsables ont commencé à disparaître et nous avons perdu la motivation* », explique un informaticien sous anonymat.

En début 2013, lors des échanges de vœux avec son personnel, le ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'État, Guy Brice Parfait Kolélas, avait annoncé la poursuite de l'identification biométrique des agents civils de l'État. En juin 2013, le projet a été relancé. Les dossiers déjà recensés, dans le seul département de Brazzaville, devraient alors bénéficier de la carte biométrique. En l'espace de deux mois environ, 800 cartes, prêtes à l'emploi, avaient été imprimées mais sans être distribuées. Parce que l'opération serait arrêtée et les fameuses cartes seraient stockées à la DSI dans des conditions inappropriées.

Attendu comme maillon du projet « Fichier unique Fonction publique-solde-force publique », la réorganisation numérique du fichier des fonctionnaires prendra encore du temps. Motif : le recensement qui n'a pas été bouclé. Pourtant les experts signalent que le projet devrait aider à l'automatisation effective de la retraite des fonctionnaires à travers une base de données et éviter ainsi des listes fictives souvent dénoncées.

Pour illustration, en janvier 2015, le ministère de l'Économie, des finances et du budget a annoncé qu'à l'issue d'un contrôle effectué par ses services, 473 fonctionnaires fictifs qui émargeaient frauduleusement dans le fichier de la Fonction publique ont été décelés. À en croire plusieurs informaticiens, ils seraient encore plus nombreux...

Quentin Loubou

République du Congo
Unité * Travail * Progrès

Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation

Cabinet

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Brazzaville, le 06 Février 2015

LA COMMANDE ET LA LIVRAISON DU MATERIEL DES EXAMENS D'ETAT
SESSION DE JUIN 2015 A LA DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS.

Dans le cadre de l'organisation et du bon déroulement des Examens d'Etat session de juin 2015, le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation lance un appel d'offres pour la commande et la livraison du matériel au titre des marchés suivants :

A: Fourniture de bureau

LOT N°1 : Petit matériel de bureau
LOT N°2 : Enveloppes kaki, craie et ruban adhésif en mètres
LOT N°3 : Rames de papier A4 et A3
LOT N°4 : Feuilles de copies d'examen du BEPC
LOT N°5 : Feuilles de copies d'examen du BAC
LOT N°6 : Enveloppes sécuritaires

B- Fourniture de matériel technique

Malles, splits, stabilisateurs

C- Fourniture de matériel informatique

LOT N°1 : Matériel informatique et consommables
LOT N°2 : Matériel informatique et consommables
LOT N°3 : Logiciel des examens
LOT N°4 : Matériel et consommables informatiques

D- Fourniture de petit mobilier

E- Fourniture de matériel d'édition des fiches d'anonymat

Par le présent appel d'offres, le Ministère invite les soumissionnaires remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé cacheté pour la commande du matériel à livrer à la Direction des Examens et Concours.

Le processus se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres décrites dans le code des marchés publics.

Les soumissionnaires, remplissant les conditions requises, doivent s'adresser à la Direction des Examens et Concours pour un complément d'information et doivent acheter un jeu complet du document d'appel d'offres, moyennant un paiement comptant non remboursable de Deux Cent mille (200.000) Frs CFA.

Les offres doivent être envoyées au plus tard le 03 mars 2015 à 12H00 à la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation

**Le Ministre de l'enseignement primaire,
secondaire et de l'alphabétisation,**

Hellot Matson MAMPOUYA



AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

1. Le Gouvernement de la République du Congo cofinance avec l'Association Internationale de Développement (IDA) le Projet LISUNGI-Système de filets sociaux. Il se propose d'utiliser une partie du montant de ce crédit, pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché d'Acquisition, installation et configuration du matériel informatique pour l'Unité de Gestion du projet et les Circonscriptions d'action sociale (CAS), reparti en un lot unique.

2. L'Unité de Gestion du Projet invite, par le présent avis d'appel d'offres national, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé cacheté, pour la fourniture du matériel informatique pour l'Unité de Gestion du projet et les CAS, réparti en un lot unique constitué de ce qui suit :

SOUS-LOT 1

1. MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES CIRCONSCRIPTIONS D'ACTION SOCIALE (CAS)

1.1 SERVEURS ET EQUIPEMENT CONNEXE

	QUANTITE
1.1.1 Serveur secondaire	7
1.1.2 Rack pour serveur	7
1.1.3 Routeurs Sans fil	21
1.1.4 Microsoft Windows Server 2012 standard	7
1.1.5 Microsoft SQL server 2012 Standard	7
1.1.6 UPS	7

1.2 ORDINATEURS ET EQUIPEMENTS CONNEXES

1.2.1 Ordinateur de bureau + stabilisateur +UPS	35
1.2.2 Ordinateurs portables	7
1.2.3 Meuble Plan informatique	42

1.3 LOGICIEL ET AUTRE APPLICATION

1.3.1 Logiciel administration réseau	8
1.3.2 Logiciel antivirus Serveur	7

1.4 IMPRIMANTES, SCANNER ET AUTRE

1.4.1 Scanner	7
1.4.2 Imprimante Laser Multifonction	7
1.4.3 Vidéo projecteur	7

2. MATERIEL AU NIVEAU DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET

2.1 SERVEURS ET EQUIPEMENT CONNEXE

2.1.1 Serveur d'application	4
2.1.2 Serveur de Base des données	1
2.1.3 Rack pour serveurs	1
2.1.4 Unité de stockage pour les sauvegardes	1
2.1.5 Microsoft Windows server 2012 version Standard	5
2.1.6 Licence SQL server 2012 Edition entreprise	1
2.1.7 Firewall application Licence (ISA, CITRIX ou autre)	1
2.1.8 UPS pour le RACK	1
2.1.9 Logiciel antivirus Serveur	5

2.2 ORDINATEURS ET EQUIPEMENTS CONNEXES

2.2.1 Ordinateurs portables	4
2.2.2 Ordinateurs de bureau	5

2.3 CONNEXION INTERNET/ INTRANET

2.3.1 Wireless Router	4
2.3.2 Router	3
2.3.3 Network Switch	3

2.4 IMPRIMANTES, SCANNER ET AUTRE

2.4.1 Copieur Noir	1
2.4.2 Imprimante Couleur	1
2.4.3 Imprimante couleur Multifonction (imprimante, copieur, scan)	1

2.4.4 Vidéo projecteur	1
2.4.5 Scanner	1

3. SERVICES CONNEXES

3.1 MONTAGE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS

3.2 INSTALLATION ET CONFIGURATION DU RESEAU

3.3 MISE EN COMMUN ET FORMATION DES EQUIPES

SOUS-LOT 2

1. MATERIEL POUR IDENTIFICATION DES MENAGES

1.1 Tablettes	25
1.2 Imprimante professionnelle pour carte PVC / carte à puce avec module d'encodage des cartes	1
1.3 Cartes PVC à puces	20000
1.4 Lecteurs biométriques à empreintes digitales AET65 smart cardreader	25

SOUS-LOT 3

1. CONNEXION INTERNET

1.1 Matériel connexion et abonnement Internet pour la CAS de Makoua	1
1.2 Matériel Connexion et abonnement Internet pour les autres CAS	6
1.3 Matériel connexion et abonnement Internet pour l'UGP 1	
1.4 Network Switch	7

SOUS-LOT 4

1. SOURCES D'ENERGIE

1.1 Groupe électrogène	7
------------------------	---

3. Le processus se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres national décrites dans les Directives: Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA, version des Directives, Mai 2004, révisée octobre 2006 et janvier 2011.

4. Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'information auprès de l'Unité de Gestion du Projet et peuvent examiner/acquérir le dossier d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-après de lundi à vendredi entre 8 h 30 et 15 H 30.

5. Les candidats intéressés peuvent acheter, un jeu complet du document d'appel d'offres rédigé en français, à l'adresse indiquée ci-après, moyennant paiement d'un montant non remboursable de 100.000 FCFA ou d'un montant équivalent en monnaie librement convertible. Le paiement pourra s'effectuer en espèces au siège du projet.

6. Les offres exprimées Toutes Taxes Comprises (TTC) doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après au plus tard le 04 mars 2015 à 11 heures précises heure de Brazzaville. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées

7. L'offre doit être accompagnée d'une garantie d'offre d'un montant de 4.300.000FCFA ou libellé dans une monnaie librement convertible, ou encore d'une caution bancaire délivrée par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC) et jugée acceptable par le projet LISUNGI.

8. L'utilisation du modèle de garantie d'offre joint en annexe est obligatoire pour la caution bancaire.

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le 04 mars 2015 à 12 heures précises, heure de Brazzaville, à l'adresse indiquée ci-après:

UNITE DE GESTION DU PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX,
Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles-Brazzaville
(République du Congo) Tél : 00242 066644919 / 00242 05 526 52 96

Le Coordonnateur du Projet LISUNGI

Alfred Constant KIAKOUAMA.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« *Mieux vaut se tromper en cherchant la vérité que de prendre le risque de la cacher.* »

Serge July, cofondateur de Libération, auteur du «Dictionnaire amoureux du journalisme», Libération du 30 janvier 2015

« *L'information n'a de sens que dans sa diversité, mais notre profession (le journalisme) n'aura de cohérence que dans son unité.* »

Philippe Pujol, journaliste français, lauréat 2014 du prix Albert-Londres, auteur de «French Deconnection», extrait de sa Leçon inaugurale de la soirée de remise des diplômes de l'Institut Français de Presse à la Sorbonne, le 21 janvier 2015.

« *La qualité prime, il faut distinguer l'artiste et l'homme. Mais le problème des médias, c'est qu'ils s'intéressent à l'homme : le people et le sensationnel priment, au lieu de l'oeuvre.* »

Oskar Freysinger, personnalité politique suisse, fondateur de l'Union démocratique du centre (UDC), Le Courrier du 12 février 2011

« *Beaucoup de personnes en Europe n'ont jamais mis les pieds dans un pays étranger et se sont pourtant converties à la cause terroriste.* »

Cécile Kyenge, députée européenne originaire de RDC, Jeune Afrique, 5 février 2015

« *Les politiques ? On dirait des artistes de variété ratés. Ils... passent leur temps à expliquer dans les médias ce qu'ils ne font pas.* »

Bernard Lavilliers, rockeur français, Jeune Afrique N°2760 du 1^{er} au 7 décembre 2013

REMERCIEMENTS

Séverin Ngambaye, journaliste à Radio-Brazzaville, Roger Ngombé, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, les enfants Ngotséyi Hermance, Ngotséyi Junella, Ngotséyi Daniella, Ngotséyi Dachirelle, François Obouananga (enseignant) remercient la Direction départementale de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation (DDEPSA) de la Cuvette-Ouest, le corps enseignant, les amis, parents et connaissances qui les ont soutenus physiquement, moralement et financièrement lors du décès de leur sœur et mère, la veuve Ngotséyi née Marthe Ombéléwé (enseignante), survenu le 26 janvier 2015 au CHU de Brazzaville des suites d'une courte maladie, et inhumée le 4 février 2015 au cimetière privé Bouka. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude. Que Dieu ait son âme !



CUVETTE

Un sexagénaire abattu pour sorcellerie

Ongouya Ondziéké (60 ans), originaire du village Embanda dans le district d'Owando, a été abattu à son domicile situé dans le quartier «Mozard» à Owando, dans la nuit du 4 au 5 février. L'assassin a fait usage d'un fusil de chasse de type calibre 12 mm, a-t-on constaté sur place.

De sources concordantes, la victime qui avait échappé à une première tentative d'assassinat, le mois dernier,

a été maintes fois accusé de sorcellerie par ses proches parents qui s'appuyaient sur des consultations fétichistes. Les services de la force publique locale sont actuellement à pied d'œuvre en vue d'identifier et arrêter le présumé meurtrier. Toutefois, le neveu de la victime, Ongouya (38 ans), sur lequel pèsent les présomptions de culpabilité, a été écroué à la Maison d'arrêt d'Owando.

Une autorité locale qui a requis l'anonymat a stigmatisé la pratique des consultations fétichistes qui sont le plus souvent à l'origine des assassinats crapuleux de personnes du 3ème âge. Insistant sur le caractère sacré de la vie humaine, elle a mis en garde les récidivistes avant de souhaiter un châtiement exemplaire, conformément aux lois et règlements de la République.

Le préfet échange avec les ressortissants de Boundji et Ngoko

Le préfet du département de la Cuvette, Pierre Cébert Ibocko Onangha, a effectué le 6 février une tournée de travail dans 32 villages relevant des districts de Boundji et Ngoko. Il a eu des échanges de vues avec les populations sur les questions d'intérêt communautaire, liées notamment l'éducation, la santé, les voies de communication et à la cohésion sociale.

Au cours des différentes séances de travail, Ibocko Onangha a rassuré ses interlocuteurs de la volonté manifeste des autorités nationales et locales d'apporter

des solutions idoines à leurs légitimes préoccupations.

Par ailleurs, l'autorité préfectorale a interpellé ses administrés à promouvoir et garantir le climat de paix et de cohésion sociale, gage sûr d'un développement harmonieux de la Cuvette. À cet effet, il a exhorté ses concitoyens à participer massivement aux activités communautaires d'entretien et de sauvegarde des infrastructures routières, scolaires et sanitaires.

Cette tournée qui a permis également de rapprocher l'administration locale des administrés, a été l'occasion

de la Cuvette, de demander à tous les agents de l'État et aux populations, chacun dans son domaine d'action, de cultiver les vertus du travail bien fait et surtout de dépolitiser l'administration locale.

Évoquant l'organisation prochaine des opérations du recensement administratif, il a invité l'ensemble des populations à y participer de manière massive et active. Cette tournée de travail va se poursuivre prochainement dans le district de Ntokou, indique-t-on.

LÉKOUMOU

Une campagne de soins mobile au profit des peuples autochtones

Une campagne mobile d'offre des soins et services de santé au profit des peuples autochtones s'est déroulée du 2 au 5 février dans le département de la Lékoumou. Objectif : permettre à cette population de bénéficier du service de consultation prénatale.

Organisée par le directeur départemental de la santé dans la Lékoumou, le Dr Jean Raoul Chocolat, cette campagne a concerné la communauté urbaine de Sibiti et le district de Zanaga.

Lors de cette activité, les peuples autochtones ont

bénéficié des services tels que la consultation prénatale, le planning familial, la consultation préscolaire, la consultation post-natale, les soins curatifs et les activités promotionnelles d'hygiène corporelle, environnementale et de l'eau.

Source : Agence congolaise d'information (ACI)



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE	COUT
Le cahier des charges fonctionnel et technique : de l'analyse du besoin à l'élaboration	3 jours	4 au 6 mars 2015	300 000 FCFA
La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	9 au 13 mars 2015	450 000 FCFA
Optimiser ses outils et techniques de recrutement	3 jours	11 au 13 mars 2015	300 000 FCFA
Les fondamentaux du marketing	4 jours	17 au 20 mars 2015	400 000 FCFA
Suivi-évaluation des projets et programmes	5 jours	23 au 27 mars 2015	450 000 FCFA

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

JUSTICE

Un nouveau bureau pour l'Union des jeunes avocats de Brazzaville

La composition des nouvelles instances dirigeantes de cette organisation a été dévoilée le 7 février au cours d'une assemblée générale électorale tenue dans la capitale congolaise

Composé de sept membres, le nouveau bureau exécutif de l'Union des jeunes avocats de Brazzaville (UJAB) est présidé par Me Doctrove Nzikou. Elu pour un mandat de deux ans, le nouveau promu succède à Me Benoit Bingoubi qui ne s'était pas représenté en dépit de son bilan jugé positif par les membres de l'association, indique un communiqué en notre possession.

Dans sa mission, le président de l'UJAB sera secondé par Me Urbain Ntsiba en sa qualité de secrétaire général. Les autres membres du bureau sont Bracy Tsiba Mitaty, secrétaire aux affaires sociales ; Anicet Moussahou-Goma, secrétaire aux finances ; Prudence Christelle Offinobi, secrétaire aux relations extérieures. Le commissariat aux comptes est, quant à lui, composé de deux membres : Me Cloud Evariste Kianguila en qualité de titulaire et Me Audrey Malonga Mboko, commissaire aux comptes adjoints.

S'adressant à l'assistance, Doctrove Nzikou s'est engagé à poursuivre avec son équipe les objectifs que l'association s'est fixés et à produire un programme d'activités qui sera validé lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Créée en 2008, l'UJAB a pour objectif, entre autres, de défendre les intérêts de ses membres ; promouvoir la solidarité entre avocats et contribuer à la formation professionnelle des jeunes avocats. Elle visait enfin à promouvoir l'éthique de l'avocat ; participer à tout débat ou réflexion permettant le développement de la science juridique et judiciaire dans tous les domaines ; coopérer avec toutes les organisations nationales ou internationales ayant des préoccupations similaires ou permettant la réalisation de ses objectifs.

Parfait Wilfried Douniama



Le nouveau bureau exécutif de l'Union des jeunes avocats de Brazzaville (UJAB), présidé par Me Doctrove Nzikou au Centre; (Crédits photo: DR)

SOLIDARITÉ

Cowbell Congo témoigne son affection envers des orphelins

Environ 350 enfants issus de huit orphelinats de Brazzaville ont passé la journée du 8 février autour d'un repas organisé par la société Cowbell-Congo au Mess des officiers, à Brazzaville.

En effet, la rencontre est organisée dans la première quinzaine du mois de janvier de chaque année dans le cadre des fêtes de fin d'année. Initiée depuis plus de dix ans, la cérémonie a été organisée cette année un peu retard, en raison du calendrier chargé des organisateurs. « Cowbell a pensé que chaque année il fallait essayer de faire en sorte que ces enfants se réjouissent. Cela fait déjà plus de dix ans où chaque année nous retrouvons avec les enfants parce que la fête de Noël les concerne, ceux qui sont chez les parents mangent et boivent, mais les orphelins n'ont pas de véritables soutiens pour s'occuper d'eux comme il se doit. Le lait Cowbell est consommé beaucoup plus par les enfants, les plus sensibles à cette couche sociale », a expliqué le responsable commercial et marketing de Cowbell-Congo, Sony Bakala.

Justifiant ce geste, il a indiqué qu'il s'agit du soutien de Cowbell aux enfants ayant perdu leurs parents biologiques vivant dans les orphelinats. « Cowbell vous aime et vous aimera toujours. Pour manifester cet amour, il s'est toujours arrangé, malgré la conjoncture, de pouvoir tenir parole en vous réunissant chaque fin d'année autour de cette cérémonie pour manger, boire et danser avec nous. Cowbell est avec vous, ne pensez pas que vous êtes seuls, chaque fois que Cowbell aura quelque

chose à faire pour vous, il le fera », s'est exprimé Sony Bakala devant les enfants.

S'adressant aux responsables des huit orphelinats, le responsable commercial et marketing de Cowbell a reconnu le travail qu'ils abattent au quotidien. Il s'agit, d'après lui, d'un choix difficile. C'est ainsi qu'il les assurés du soutien de cette société et les a encouragés. « Cowbell fera toujours, chaque fois qu'il y aura besoin, intervenir pour vous. Il vous soutiendra et continuera à vous soutenir. Notre prière est que le bon Dieu vous accompagne dans cette lourde charge, dans ce choix que vous avez



Une vue des enfants pendant le repas; crédit photo Adiac

fait », a-t-il poursuivi.

Outre le repas offert à cette occasion, les enfants ont reçu du lait Cowbell et la bouillie YumVita. Ils ont également eu droit à quelques séquences des arts martiaux animées par le jeune Arnaud ; des animations culturelles agrémentées par les groupes Tam-Tam sans frontières et la Grâce. Présent à Brazzaville et à Pointe-Noire, Cowbell envisage d'élargir son champ d'activités à travers tout le Congo, afin de s'occuper des enfants vulnérables du pays, partout où ils se trouvent.

P.W.D.



PAREDA



Projet d'Actions pour le Renforcement de l'Etat de Droit et des Associations

AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES

Intitulé du marché: Fourniture de deux véhicules utilitaires 4X4 simple cabine, de deux groupes électrogènes de 12 KVA ainsi que de deux bateaux (genre hors-bord)

Le Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration, Ordonnateur national du Fonds Européen de Développement, envisage d'attribuer un marché de fournitures diverses en trois lots :

1. Lot 1 : 02 (deux) véhicules utilitaires 4X4 simple cabine, pour 2 sites ;
2. Lot 2 : 02 (deux) groupes électrogènes, sur 2 sites ;
3. Lot 3 : 02 (deux) bateaux (genre hors-bord), sur 2 sites.

Les lieux d'exécution sont les suivants: Owando, Mossaka, Ouessou et Impfondo, en République du Congo. Ce marché est financé par le Projet d'Actions pour le Renforcement de l'Etat de Droit et des Associations (PAREDA) de l'Union européenne (10ème FED). Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à l'adresse suivante:

Ministère de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration

Direction Générale du Partenariat au Développement
Ex Immeuble grand travaux (en face du cinéma vogue)
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO
1er étage, portes 101 et 102.

BRAZZAVILLE / République du CONGO

Et sera également publié sur le site internet de la Délégation de l'Union européenne en République du Congo :

http://eeas.europa.eu/delegations/congo/index_fr.htm

La date limite de remise des offres est fixée au 11/03/2015 à 12 heures.

Les éventuelles informations supplémentaires ou éclaircissements concernant le dossier d'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la Délégation de l'Union européenne en République du Congo et dans les Dépêches de Brazzaville.



CHINA JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION CO.; LTD

La société JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION est bien connue des entreprises de construction à grande échelle de la Chine.

Actuellement, elle crée des succursales au Congo, dans le but d'entreprendre tous types de construction, de décoration et de conception des résidences privées

La société est également spécialisée dans la production et la vente de tous types de briques industrielles, de bonne qualité ; de sable de concassage, de ciment et de gravier.



Nos tarifs sur les produits que nous proposons sont tels que :

Briques de 12# :480 CFA
Briques de 15# :530 CFA
Briques de 20# :650 CFA
Sable 20m³ :180.000 CFA
Gravier 20m³ :650.000 CFA

Les tarifs proposés incluent les frais de chargement, de déchargement et de transport

NB : Livraison gratuite en zone urbaine (dans Brazzaville)

Adhérons à la bonne qualité et au bon service pour la majorité du peuple congolais.

Adresse : Brazzaville, Kinsana sur la route nationale N° 1 (arrêt de bus Kinsana avant la rivière loua).

Contacts : (+242) 06 6907119 / 06 9855060

06 9198888 / 06 6551111

AVIS DE RECRUTEMENT**RÉF COM_02-2015-CG01
Agents commerciaux**

Société en pleine expansion, évoluant dans les domaines de l'énergie, de l'informatique des réseaux et télécommunications, cherche pour sa filiale au Congo (Brazzaville & Pointe Noire) des commerciaux (H/F).

Exigences :

- Formation Commerciale des grandes écoles de commerce
- Expérience minimum de 03 à 5 ans dans le métier de commercial
- Bonne maîtrise de l'anglais
- Bonne Maîtrise de l'environnement Windows et de Microsoft Office
- Autonomie et créativité, Aisance rédactionnelle et relationnelle, Sens de l'organisation et de la méthode, Rigueur et Pugnacité (savoir aller au bout de ses prospections, conclure ses ventes et fidéliser ses clients)
- Grandes capacités à dialoguer, à convaincre et à travailler avec une grande diversité de prospects et de clients
- Disponibilité immédiate & Mobilité de voyager en Afrique

NB : Une expérience dans les secteurs de l'énergie, de l'informatique, des réseaux & télécom peut constituer de grands avantages

Vous êtes âgé de moins de 30 ans, dynamique, ambitieux et passionné du challenge, venez nous rejoindre en envoyant, au plus tard le 25 Février 2015, votre CV + photo, Lettre de Motivation + prétention salariale à l'adresse suivante : itc2014sn@gmail.com

AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

De la Succursale en République du Congo de EURWA SURVEY LIMITED, immatriculée au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro CG / PNR / 14 B 419 et dont l'adresse est sise Cabinet Gomes, 23, avenue Dr Denis Loemba, Pointe-Noire;

Aux termes des résolutions écrites du Conseil d'Administration de la Société EURWA SURVEY LIMITED, prises en date du 29 janvier 2015, il a été décidé le transfert d'adresse de la succursale en République du Congo dans le même ressort, à compter du 1er février 2015, à l'adresse qui suit :

327, Avenue Marien Ngouabi
S/C du cabinet C2A,
Immeuble SCI les Cocotiers, 1ère étage
Pointe-Noire

Le dépôt de l'acte au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a été effectué le 09 février 2015 sous le numéro 15 DA 197.

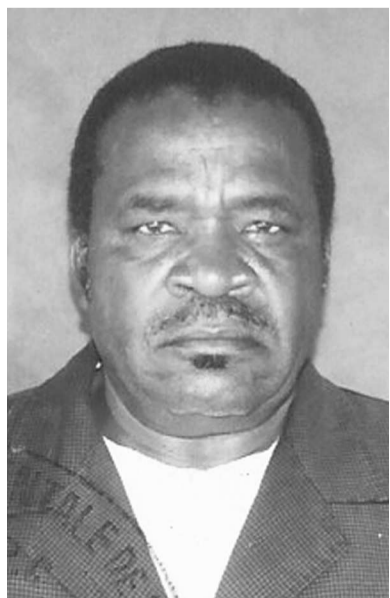
Pour avis

NÉCROLOGIE

Les enfants Marcelin Ganka, Aristide Ganka, Pacôme Ntsiedou, Caroline Bewayi et Eugénie Okouata ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père Raphaël Atipo Ganka, survenu le 8 février à Brazzaville.

La veillée mortuaire est située au n° 116 rue Saint-Paul à Petit-Chose.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

**SECTEUR AUTOMOBILE****Bentôt une formation en ingénierie pédagogique**

Dans le souci de rendre plus performant les acteurs des métiers liés au secteur automobile, une formation sera initiée, sous peu, par l'Institut supérieur polytechnique université en partenariat avec le Groupe national de formation automobile (GNFA). L'objectif est d'aider les chefs d'entreprises à mieux cerner les nouvelles techniques de l'électronique automobile.

Cette volonté a été affichée par les organisateurs, le 6 février à Brazzaville, lors de leur premier contact avec les bénéficiaires. Au cours des échanges, les participants ont identifié les besoins et les difficultés que rencontrent les chefs d'entreprises, afin d'adapter le plan de formation aux réalités congolaises.

Ce programme de formation répondra aux évolutions technologiques des marchés afin d'assurer l'adéquation formation-emploi et, de satisfaire à une demande de plus en plus sélective. La formation automobile au niveau élevé n'étant pas encore assurée au Congo, la GNFA, entreprise française installée dans 21 pays, se chargera de cette formation en ingénierie pédagogique.

Ainsi, cette entreprise apportera son expertise dans les domaines de la carrosserie, du montage automobile, de la mécanique auto, de la maintenance et autres.

La réalité du marché congolais de l'automobile conduit également à la nécessité d'une modernisation des techniques commerciales de marketing des concessionnaires et autres distributeurs des marques automobiles, car selon le secrétaire général de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville, Rémy Bobiba, le Congo figure au premier rang du taux d'importation des véhicules, dans la sous-région Afrique centrale.

« Nos villes se démarquent visiblement par le nombre

important de voitures de marque moyenne haut de gamme, du fait d'une hausse soutenue du pouvoir d'achat et d'une classe moyenne en développement. Cette croissance exponentielle du parc automobile de notre pays conduit inexorablement à une hausse de la demande en pièces de rechange, en maintenance, en réparation des voitures qui jonchent nos garages. Il s'agit là d'une opportunité d'emploi pour les jeunes congolais », a-t-il insisté.

Dans sa mission d'assister et de conseiller les différents secteurs d'activités dans leur réussite, notamment en aidant les associations professionnelles et les corps de métiers à mieux s'organiser et profiter des opportunités de l'environnement, la Chambre de commerce de Brazzaville soutient ce projet de formation.

Josiane Mambou Loukoul

MAIRIE DE BRAZZAVILLE**Hugues Ngouélondélé échange avec le Lions Clubs**

L'audience du 4 février a permis au président international du Lions Clubs, Joe Preston, de proposer une aide humanitaire aux populations de Brazzaville et, partant, du Congo.

La lutte contre la rougeole, l'épidémie d'Ebola et l'aide substantielle ont été passés en revue avec à la clé, de gros investissements dans le secteur sanitaire. « Si nous sommes ici c'est pour mieux servir nos communautés. Nous espérons que les Lions qui viendront partout dans le monde pour la conférence du All Africa pourront apporter des initiatives qui vont servir davantage notre communauté et les aider à lutter contre la rougeole, Ebola et autres », a expliqué Joe Preston président international du Lions Clubs.

Le maire de la ville de Brazzaville a informé son hôte de ses initiatives sur la valorisation du poten-

tiel créatif des malvoyants. « Trois familles et leurs enfants malvoyants m'ont rendu visite. Nous avons pris l'engagement d'aider ces enfants aveugles à arranger ainsi qu'à composer des chansons et au final à produire dans un studio d'enregistrement. Et, l'album musical produit qui sera en tournée dans les villes créatives du monde », a expliqué Hugues Ngouélondélé.

Autre sujet sur la table : le réseau des villes créatives lancé par l'Unesco en octobre 2004 à la suite de la décision prise lors de la 170^e session de son Conseil exécutif. Il a pour but de défendre et de promouvoir la diversité culturelle et

d'encourager la valorisation du potentiel créatif, social et économique des collectivités locales. Il est né de l'expérience de l'Alliance globale pour la diversité culturelle mise en place en 2002 par l'Unesco. Le réseau compte aujourd'hui 41 villes membres réparties en sept catégories : littérature, cinéma, musique, artisanat et arts populaires, design, arts numériques et gastronomie.

La ville de Brazzaville est admise au réseau des villes créatives de l'Unesco depuis 2013. Depuis lors, des initiatives et des sollicitations abondent de partout dès l'admission de la ville de Brazzaville au réseau des villes créatives de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

Fortuné Ibara

ITALIE**Le Vatican rase gratis**

Depuis vendredi, les clochards de Rome peuvent prendre leur douche, se raser et se doter d'un parapluie gratuitement Place Saint-Pierre.

C'est le style et l'esprit du pape François ; son nouveau geste en direction des pauvres. Depuis vendredi, en effet, les Sans domiciles fixes (SDF, les clochards) de la ville de Rome peuvent trouver sur la Place Saint-Pierre de quoi se refaire une propreté. Des douches ont été installées pour eux sous les colonnades de la mythique place. Fini, au moins à côté du Vatican, le spectacle de clochards repoussants

et se faulant parmi les touristes. Le pape en a décidé ainsi.

Les clochards de Rome peuvent se rendre sur la Place et y prendre une douche chaude, un détail qui est loin d'être banal alors que les températures frôlent régulièrement les 4 voire 1°C ces derniers jours dans la capitale italienne. Et la pluie n'a cessé de tomber à cordes depuis une semaine, une situation qui n'arrange pas les nombreuses personnes qui n'ont souvent qu'un bord de trottoir ou une encoignure de porte pour passer la nuit. Depuis le temps du pape Jean-Paul II déjà, les SDF de Rome savent déjà trouver non loin de la Place Saint-Pierre, dans une congrégation tenue par des religieuses polonaises, un re-

pas chaud. Le pape François est venu compléter ce « confort » en installant aussi sur la place, en plus des toilettes et des douches pour eux, des coiffeurs. Tous les lundis, des coiffeurs assurent le rasage ou la coupe gratuite des cheveux aux clochards.

Et, avant de partir, ceux-ci pourront même se voir offrir un parapluie, prélevé dans le stock des milliers de parapluies abandonnés sur la Place Saint-Pierre ou dans la basilique papale chaque année. En décembre dernier, à l'occasion de son anniversaire, le pape François avait déjà fait distribuer 400 sacs de couchage et des couvertures chaudes aux SDF.

Lucien Mpama

FORUM FRANCO-AFRICAIN

François Hollande annonce d'importantes mesures

Le 6 février à Paris, les présidents François Hollande, Ali Bongo du Gabon, Alassane Ouattara de Côte d'Ivoire, Macky Sall du Sénégal et la ministre des Finances Ngozi Okojo-Iweala, représentant le président du Nigeria Goodluck Jonathan, ont présenté leur vision du partenariat en général et du partenariat économique entre l'Afrique et la France en particulier ainsi que le rôle que va jouer la Fondation franco-africaine pour la croissance.

Ngozi Okojo-Iweala a indiqué que lorsque le terrorisme frappe à un endroit, il touche le monde entier. « *Nous n'aurons pas de répit contre Boko Haram avec nos voisins* », a-t-elle déclaré, avant de féliciter l'engagement de la France dans la lutte contre Boko Haram et dans la lutte contre la prolifération des armes légères. L'Afrique connaît une renaissance économique, grâce aux politiques économiques audacieuses, l'Afrique s'en sort mieux, a-t-elle poursuivi, faisant remarquer l'existence d'un nouveau dynamisme, et la disparition des divisions entre l'Afrique et ses partenaires étrangers. Le Nigeria voit la France autrement, il y a une marge de croissance en dehors des ressources naturelles, a-t-elle expliqué. Macky Sall, considère la Fondation franco-africaine pour la croissance comme une excellente initiative pour moderniser et dynamiser les échanges économiques entre la France et l'Afrique. Il a rappelé la force, la proximité de la relation entre la France et l'Afrique et que plus de 62 000 entreprises françaises sont installées sur le continent africain. L'Internet serait, selon lui, un progrès sur l'environnement des affaires, et notre défi commun est une économie ouverte à la libre concurrence, a-t-il relevé. Il note que

le déclin de l'aide publique au développement facilite le marché des capitaux. Mais qu'il faut prendre des initiatives novatrices, car les besoins ont changé. Pour cela, il faut de nouveaux paradigmes, une bonne gouvernance et des procédures adaptées qui répondent aux exigences des mandats des gouvernants, a-t-il insisté. Et puis le président sénégalais a énuméré 16 projets d'infrastructures régionaux bancables. Dans tous ces projets, les entreprises françaises ont largement leur place, a-t-il dit, souhaitant que l'exercice se répète dans les 54 pays d'Afrique pour favoriser une croissance partagée, ainsi créer une nouvelle dynamique économique entre la France et l'Afrique. Il a souhaité la mise en place d'un fonds d'appui.

Ali Bongo a félicité la création de la Fondation franco-africaine pour la croissance qui, selon lui, dynamise les relations entre la France et l'Afrique. Il a proposé de concevoir des modèles de développement plus intégrés et plus durables. L'heure est à l'engagement et aux actes concrets, a-t-il déclaré. Mais, il pense que les économies africaines ont besoin de transformation sur place, citant l'exemple du secteur bois au Gabon, au lieu de l'exportation brute. Car une transformation locale d'une partie de la production crée des

emplois, a-t-il souligné. Il appelle donc la France à soutenir la transformation locale, et les initiatives privées. La Fondation franco-africaine est un catalyseur de relations nouvelles entre la France et l'Afrique, a-t-il conclu.

Alassane Ouattara a plaidé pour le partenariat public-privé, rappelant sa genèse en France et son exportation en 1959 en Côte d'Ivoire par le président Félix Houphouët Boigny. Le partenariat public-privé offre une bonne perspective avec l'appui de la Banque mondiale, a-t-il souligné. Grâce à une forte croissance, les besoins en investissements du continent s'élèveraient à 100 milliards de dollars par an, or seulement 50 milliards sont trouvés, les 50 autres milliards peuvent provenir des entreprises, a-t-il proposé. Il a rappelé qu'on peut investir en Afrique « sans trop de souci », que le climat des affaires connaît des améliorations, comme d'ailleurs les textes en matière de sécurité. Pour lui, l'emploi des jeunes est essentiel, les entreprises françaises peuvent nous y aider, a-t-il dit.

Pour François Hollande, l'idée de la fondation franco-africaine pour la croissance, lancée il y a un an pour favoriser l'entreprise en Afrique et en France, est un succès, une preuve de l'intérêt que porte la France pour l'Afrique, réciproquement. Mais il n'y a pas de croissance sans sécurité et les pays d'Afrique qui connaissent la croissance peuvent ou sont touchés par le terrorisme, a-t-il regretté, avant de justifier les raisons de

l'engagement de la France notamment au Mali qui risquait de perdre son territoire. Il a salué l'engagement du président tchadien, Idriss Deby Itno dans la lutte contre Boko Haram au Cameroun et au Nigeria.

François Hollande engage un investissement massif en Afrique dès 2015

« *L'Afrique est exposée à la dégradation du climat, d'où le sommet de Paris de décembre. Mais l'Afrique, c'est notre avenir parce que c'est le continent qui connaît la plus forte croissance, les potentiels les plus élevés, les capacités pour assurer son développement qui est encore plein de richesses inexploitées, sa jeunesse, la France est prête à amener beaucoup de pays à investir en Afrique* », a déclaré François Hollande qui est revenu sur les liens entre le continent et la France, liens humains, l'amitié, liens linguistiques. « *Nous devons mieux accompagner l'Afrique dans le financement des entreprises françaises qui iront* », a-t-il poursuivi, notant que 70% des projets des pays émergents seront consommés en Afrique.

« *Le principal risque n'est pas en Afrique, donc nous devons regarder l'Afrique comme nous regardons les autres* », a martelé François Hollande qui a proposé la création d'une banque d'exportation d'ici à la fin du mois de mars, et ses engagements pris en 2013, notamment l'investissement de 200 millions d'euros à l'AFD, et 1 milliard d'euros dédié au Fond vert. La Banque publique d'investissement (BPI) et Proparco vont

lancer le fonds mixte averroès franco-africain, puis la création d'un financement participatif, pour servir de garantie pour lever les ressources à investir en Afrique, sans oublier la Coface. Le président français est revenu sur la circulation des personnes, la facilitation des mécanismes de délivrance des visa, rappelant que la France accueille 110 mille étudiants africains par an et qu'il fallait faciliter l'expérience des jeunes français en Afrique grâce au service civique dans le cadre du volontariat international.

François Hollande explique ce qu'est la Fondation franco-africaine pour la croissance

La fondation Franco-africaine pour la croissance est une institution qui part d'une initiative privée avec le soutien de la France. Elle a déjà mis en place des programmes, des groupes, des grappes qui rassembleront des entrepreneurs français et africains dans un réseau. L'Afrique, c'est un continent capable de sauter les étapes. La France doit être partie prenante. Grâce à cette fondation, il va y avoir des organisations nouvelles qui vont permettre d'agir, a expliqué François Hollande qui a salué l'initiative de l'ancien ministre Jean-Louis Borlo en matière énergétique, indispensable en Afrique. Cette structure sera associée à la fondation. Plusieurs villes et collectivités vont s'y associer également. « *L'Afrique est pleine d'avenir, la France est pleine de projets, c'est pourquoi nous sommes ensemble* », a conclu François Hollande.

Noël Ndong

Les jeunes au cœur de la croissance et du partenariat

La jeunesse était au cœur du forum franco-africain à Paris. Les intervenants ont indiqué que les entrepreneurs africains ne veulent plus être les passagers de la croissance africaine, dans une Afrique constituée pour moitié par des jeunes de moins de 25 ans, considérés comme une opportunité mais aussi comme un défi, étant donnée que 250 millions d'Africains arriveront sur le marché du travail tous les ans. Ils ont partagé leur expériences et présenté leurs propositions en faveur de la jeunesse africaine.

Pour Karim El Aynaoui, conseiller auprès du PDG du Groupe OCP, la croissance en Afrique est jeune, mais elle a besoin d'accélération par le financement, la formation et la qualification, et la knowledge Management, notamment dans le domaine de l'agriculture. Mais il pense qu'il faut créer de nouvelles méthodes notamment en matière d'espace, des nouveaux modes d'intervention,

d'un peu de discrimination positive. Il met au centre de sa réflexion la question du dialogue, car « *se comprendre de façon permanente est essentielle* ».

Fanck Aswani, Vice-président African Leadership Academy de Johannesburg (Afrique du Sud), développeur de la prochaine génération de leaders africains, a souligné que les jeunes sont des populations auxquelles on peut insuffler une vision commune, « une mine d'or » à orienter. La première des choses à leur offrir étant l'emploi, apporter des réponses à leurs préoccupations. C'est aussi le cas en France, où le taux de chômage des jeunes persiste, a-t-il indiqué. C'est donc un défi commun, la France et l'Afrique anglophone peuvent désormais travailler ensemble, sur ces questions, car la barrière de la langue n'existe plus a-t-il relevé, ce qui serait nouveau.

Les organisations françaises

ont un rôle à jouer, selon lui, notamment en matière de gouvernance, la France ayant beaucoup à apporter à l'Afrique. « *Nous devons modifier notre discours par rapport aux jeunes et surtout en matière d'emploi* », a-t-il insisté.

Jérémy Douffé, Directeur général Jumia Nigeria, premier site africain avec un contenu local, milite pour que l'entrepreneuriat soit au cœur de l'emploi en Afrique et pour l'accélération de la transformation et la distribution des produits en ligne. Il reconnaît l'existence des talents, mais dont le coût est élevé.

Omar Cisse, Directeur général Teranga Capial (Sénégal), a partagé son expérience en ingénierie de logiciels, surtout en solution mobile pour les banques. Il existe beaucoup d'opportunités en Afrique, mais peu d'offres locales par rapport aux investisseurs étrangers, regrette-t-il. L'offre africaine est insuffisante, mais « *les banques*

sont peut-être beaucoup plus façonnées à travailler avec un certain type d'entreprises », observe-t-il. Il appelle au changement du modèle de collaboration pour des modèles financièrement plus équilibrés. Il pense que le partenariat public-privé est plus adapté mais qu'il faudrait l'améliorer. Mais il regrette l'absence d'écosystème faisant remarquer l'importance de l'innovation.

Marc Rennard, Directeur exécutif Afrique, Moyen-Orient et Asie d'Orange, a rappelé qu'il n'y a pas qu'une Afrique, surtout il plaide pour une urgence en matière de gouvernance en Afrique et met le numérique, le digital au cœur du développement économique des pays africains. Il est favorable à ce que Orange s'engage sur le développement rural, et encourage des innovations, surtout celle des jeunes.

Chris Kirubi, Directeur et actionnaire majoritaire de

Centum Investment Group (Kenya) a regretté l'absence de la jeunesse au forum or c'est « l'avenir de l'Afrique ». « *Pour que cette jeunesse compte, il faut investir en elle, dans l'éducation, dans le monitoring* ». Il note que la jeunesse est une réalité et si elle peut être une opportunité elle peut aussi être un désastre : et sans issue, s'engager dans le terrorisme, ou prendre la route. Les jeunes peuvent créer des emplois. D'après lui, car ils sont les seuls « *qui comprennent et qui savent se servir mieux de la technologie* » et ils ont l'avantage qu'ils ne sont pas « régionalisés, ils sont mondiaux ». Il invite à organiser une conférence spécifique pour elle et à mettre en place une interaction, car ils demandent un espace. « *Le temps manque en France, en Afrique nous avons tellement le temps que nous pouvons l'exporter* », a-t-il conclu.

N.Nd.

LUTTE ANTITERRORISTE

L'Algérie accueillera une conférence de haut niveau sur le financement du terrorisme

L'annonce en a été faite le 8 février par le ministre délégué chargé des affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, au cours d'une rencontre avec les ambassadeurs des pays de l'Union européenne (UE).

Abdelkader Messahel a précisé que, cette conférence se penchera sur l'élaboration d'un projet de protocole additionnel à la convention sur le terrorisme qui sera soumis aux Nations unies. Il a en outre rappelé que la tenue de cette conférence a été décidée par le sommet du Conseil de paix et sécurité de l'UA qui s'est tenu en septembre dernier à Nairobi, au Kenya.

Le ministre délégué a souligné, à cet effet, que la lutte antiterroriste constitue un « axe majeur » de la diplomatie algérienne, car a-t-il dit, le retour à la stabilité et à la sécurité est « un impératif pour la relance du développement économique et social et pour la consolidation des processus de démocratisation en cours dans nos pays ».

Lors de cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des échanges réguliers entre l'Algérie et les pays de l'UE, Abdelkader Messahel a évoqué, par ailleurs, les derniers développements de la situation dans la région du Sahel et du Maghreb.

Il a, ainsi, rappelé le rôle que joue l'Algérie, en sa qualité de chef de file de la médiation internationale pour le règlement de la crise au Mali, précisant, à ce propos, qu'« un règlement, pour être durable, doit préserver l'unité et l'intégrité territoriale du pays et définir les règles d'une gouvernance rénovée à même de relancer le développement économique et social du pays ». Le ministre délégué a rappelé également les efforts en cours de la médiation pour « circonscrire la tension qui prévaut actuellement au nord du Mali et préparer sereinement la reprise du dialogue intermalien à Alger, dans les jours à venir, afin de finaliser l'accord de paix soumis aux parties pour enrichissement et amendement ». S'agissant de la crise libyenne, il a souligné que « l'Algérie, à la demande des frères libyens, déploie des efforts pour rapprocher les points de vue des parties et préparer les conditions d'un dialogue inclusif, à l'exclusion des groupes terroristes reconnus en tant que tel par l'ONU ».

L'objectif, a-t-il dit, est de « parvenir à une solution politique consensuelle qui préserve l'unité, l'intégrité territoriale du pays et la cohésion du peuple libyen et ouvre la voie à la mise en place des institutions chargées de gérer la transition ».

À cet effet, il a indiqué que l'Algérie « est en contact avec des pays partenaires, aussi bien de la région que du monde, notamment les pays du voisinage, le Qatar, les Emirats Arabes Unis, la Turquie, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni, l'Italie et la Russie, pour forger un consensus sur les contours d'une solution politique inter libyenne négociée de sortie de crise ».

Le ministre délégué a relevé, par la même occasion, que l'Algérie « soutient les efforts du représentant spécial de l'ONU pour la Libye, Bernardino Leon, avec qui la concertation est permanente ». Abdelkader Messahel a également évoqué la situation au Sahara occidental, en relation avec la prochaine tournée dans la région de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, Christopher Ross. Il a réitéré, à cet égard, le soutien de l'Algérie au secrétaire général de l'ONU et son envoyé personnel dans leurs efforts en vue de « parvenir à une solution politique mutuellement acceptable par les parties au conflit, le royaume du Maroc et le Front Polisario, qui pourvoit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU ». Les pays voisins, a-t-il informé, se retrouveront jeudi prochain à N'Djamena, au Tchad pour poursuivre leur concertation sur la crise libyenne.

Yvette Reine Nzaba

RUÉE VERS L'AFRIQUE

Les soutiens d'État sont-ils conformes aux règles de concurrence internationale ?

France, États-Unis, Inde, Chine ..., les « Forums Afrique » se multiplient aux quatre coins du monde avec, chaque fois, leur lot d'annonces par le pays hôte de concessions commerciales. Mais aussi de mesures d'accompagnement destinées à aider ses entreprises nationales à conquérir des parts de marché en Afrique. Ces aides sont-elles conformes aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ? Éclairage avec Giovanni Valentini, conseiller économique à la division du Commerce et de l'intégration régionale de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique.

Les aides d'État aux industries pour conquérir des parts de marché à l'étranger sont-elles conformes aux règles de libre-échange international ?

La question est très délicate. Pour les produits agricoles, il existe des règles au niveau de l'OMC : certaines subventions sont considérées comme ayant des effets de distorsion de la concurrence sur le marché international (les subventions des catégories comme « orange et bleue »). Pour ce type de subventions, les pays développés sont soumis à des limites de montant qui diminuent dans le temps. L'autre forme de subventions, qui sont découplées de la production, sont considérées comme non discriminatoires ou causant une distorsion minimale, et sont donc encore autorisées. Ce sont les subventions dites de « catégorie verte ». Il s'agit par exemple de subventions destinées à aider au financement de modes d'agriculture plus écologique ou subventionnant la souscription de certaines polices d'assurance. Pour ces subventions il n'existe pas de plafond. Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord sur l'agriculture en 1994, de nombreux pays, notamment en Europe et les États-Unis, ont transféré les financements de l'agriculture des subventions interdites en vertu de l'accord de l'OMC aux subven-

tions de « catégorie verte ». Pour les produits non-agricoles, il n'y a pas de règle au niveau de l'OMC. Et donc, il n'y a pas de définition convenue à niveau multilatéral de ce qui est considéré comme une aide d'État. L'UE a certaines dispositions qui interdisent le soutien de l'État aux industries, mais seulement dans le contexte de l'accord régional européen.

La question d'imposer des limites pour les produits industriels est-elle en cours de discussion ? Quid des aides à l'agriculture ?

Les discussions sur l'agriculture sont en cours depuis un certain temps sans que l'on ait pu parvenir à un accord. Les positions se sont rapprochées durant l'été 2008 au cours du cycle de négociations de Doha. C'est le plus proche que nous ayons été d'un accord sur l'agriculture. À ce niveau, deux questions se posent concernant les produits de l'agriculture. Les pays développés estiment que les pays émergents comme la Chine et l'Inde subventionnent également beaucoup leur production ; donc ils voudraient reformer profondément le texte de négociations (techniquement les modalités) de 2008. Les pays en développement se défendent en arguant qu'ils ont encore de larges portions de populations pauvres, en particulier dans les zones rurales, qui ont besoin de soutien. Ils font également valoir que les pays développés octroient grosso modo le même montant de subvention qu'avant 1994 et se sont contentés de passer d'une catégorie à l'autre de subvention. Pour les produits industriels, le problème est en cours de discussion, mais ce que seront les différentes positions n'est pas encore tout à fait clair parce qu'il n'y avait pas de réglementation avant. D'ailleurs, la question est parfois incluse dans les accords bilatéraux, à travers de clauses spécifiques de concurrence, ou qui limitent les recours aux subventions à l'exportation.

Propos recueillis par Rose-Marie Bouboutou



AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR

AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

PARIS

À PARTIR DE

455 000 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE_KLM WWW.AIRFRANCE.CG

Tarif aller/retour, disponibles jusqu'au 15/03/2015, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 03/02/2015. Envolez vous jusqu'au 31/03/2015 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez vous auprès d'Air France au 05 531 21 51, de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

BRIA

Des violents affrontements opposent les Forces internationales et les ex-Séléka

Les éléments de la Sangaris et de la Minusca ont attaqué tôt ce mardi, les positions des ex-Séléka qui se sont installés dans les locaux administratifs à Bria (centre). L'objectif est de déloger ces combattants des lieux publics afin de restaurer l'autorité de l'Etat.

Une source jointe par le RJDH a noté que les forces internationales, lourdement armées, ont délogé les ex-rebelles de la Séléka du centre administratif de la ville. « Ces forces sont venues avec un armement impressionnant et des avions de combat. Ils ont d'abord discuté avec ces ex-Séléka avant d'ouvrir le feu. Pour le moment, les ex-Séléka et la population sont paniqués », a relevé la source.

Joint par le RJDH, le porte-parole des ex-Séléka de Bria a confirmé cette attaque mais dit ignoré les raisons. Il a reconnu

par ailleurs que plusieurs négociations ont été menées par les autorités de la transition auprès des éléments de l'ex-Séléka à travers les forces internationales. « Mais ce que nous regrettons, l'usage de la force », a-t-il déclaré.

Les ex-Séléka sont toujours visibles dans la ville mais ils sont délogés des locaux administratifs dont le tribunal et la gendarmerie, d'après un habitant proche de ces lieux. Les points stratégiques comme le centre administratif et l'hôpital sont contrôlés par les forces interna-

tionales.

Selon le communiqué rendu public par la Minusca, c'est dans le cadre de sa contribution à la restauration de l'autorité de l'Etat sur tout le territoire national et conformément au mandat de protection des civils, que la Minusca, appuyée par la Force française Sangaris, a procédé mardi 10 février 2015 à la reprise de certains édifices publics à Bria, occupés illégalement par les éléments armés ex-Séléka du Front Populaire pour la Renaissance de la Centrafrique (FPRC).

« La volonté de reprise de contrôle des bâtiments appartenant à l'Etat s'est heurtée à l'hostilité immédiate du groupe armé, entraînant la riposte déterminée des Forces internationales. Cette opération, intervenue après le refus répété

des groupes armés d'évacuer pacifiquement les emprises de l'Etat, vise, entre autres, à mettre fin à l'existence d'une administration parallèle et à assurer davantage la protection des civils », précise le communiqué.

Selon une source proche de la Minusca, « c'est depuis quelques jours que les intentions de libérer la ville de Bria se dégagent ; une ville sous contrôle d'ex-Séléka, alors que l'état-major des forces de la Minusca y est installé ». Le service de la communication de la Sangaris, joint par le RJDH a confirmé cette opération. La source a indiqué que la Sangaris est venue en appui aux soldats de la Minusca dans cette opération.

C'est depuis quelques jours que les ex-Séléka de la ville se sont montrés hostiles aux consulta-

tions populaires à la base. Le chef d'état-major de cette fraction, le général Arda Akouma avait procédé aux nominations des autorités locales dans la région. Pour le moment, sa position n'est pas encore connue et plusieurs de ses éléments auraient pris la route de Ndélé via Ouadda.

Le ministre de la Sécurité publique, Samedi Nicaise Karnou a annoncé vers la fin de la matinée du 10 février que 20 éléments de l'ex-Séléka ont été arrêtés à Bria (Centre), après une opération conjointe forces internationales en appui aux forces de sécurité nationale. Il a souligné que cette opération vise à libérer les locaux administratifs occupés par des ex-Séléka afin de favoriser la restauration de l'autorité de l'Etat dans la région.

Fiacre Kombo(Stagiaire)

L'ONU se félicite de la réhabilitation du camp militaire Kassai

Le Programme des Nations unies pour le développement a effectué ce week-end une visite sur le site où se poursuivent les travaux de réhabilitation de ce camp militaire.

Pour Mme Noëlle Koyara, ministre d'Etat en charge de la Défense, la caserne militaire du camp Kassai est le symbole de l'armée centrafricaine. « L'armée centrafricaine est née avec le camp Kassai. C'est toute une histoire qui était détruite par les multiples crises militaro-politiques. Nous sommes heureux qu'avec le fonds du PNUD, nous sommes en train de le réhabiliter », a-t-elle déclaré.

Elle a également plaidé pour la prise en compte des soldats qui ont déjà répondu présents à l'appel de la présidente de la transition et se rendent quotidiennement à leur lieu de service. « Aujourd'hui, 8 400 soldats des FACA sont enregistrés et se présentent tous les jours au travail, bon nombre d'entre eux viennent à pied. Je voudrais lancer cet appel à vous, nos partenaires, pour que des moyens de transport puissent être mis à notre disposition », a-t-elle plaidé.

Selon le représentant de la Fondation suisse de déminage, l'entreprise maître de l'ouvrage, « les travaux de reconstruction ont démarré le 27 octobre 2014 et prendront fin en mars prochain. En tout, 24 bâtiments sont réhabilités avec la main d'œuvre du génie civil des FACA. Les camps Fidèles Obrou et le Bataillon de soutien et de service (BSS) seront également réhabilités car faisant partie du projet », a annoncé le représentant.

« L'armée est essentielle pour le développement d'un pays. En réhabilitant cette caserne et en analysant les propos de la ministre d'Etat à la Défense, il y a un réel esprit de recommencer à travailler qui se fait voir chez les soldats centrafricains. Il faut nourrir cet esprit », a fait savoir le directeur du Bureau régional pour l'Afrique du PNUD.

La visite de la caserne militaire de Kassai s'inscrit dans le cadre des missions de terrain que mène Abdoulaye Dieye depuis son arrivée, le 03 février dernier.

NZACKO

Un crime passionnel oppose des membres d'une même famille

Un homme tué par balle par son propre oncle à 9 kilomètres de la ville de Nzacko (est). L'auteur de ce meurtre aurait surpris la victime en flagrant délit d'adultère avec son épouse.

D'après les témoignages recueillis sur place, c'est la jalousie qui a conduit à ce cas de meurtre. L'histoire remonte à plusieurs mois. « Il était gravement malade et son oncle l'avait récupéré pour le soigner. Après avoir recouvré la santé, il entretenait une relation de concubinage avec la femme de son oncle. Lorsque la rumeur a commencé à prendre de l'ampleur, son oncle l'a mis en garde. En ce moment-là, la mésentente a commencé dans le couple », a expliqué un proche parent.

« Le 03 février, son oncle l'a surpris en flagrant délit avec son épouse et le coupable ayant pris fuite s'est réfugié dans les champs. Son oncle est allé à sa recherche en ayant à sa disposition une arme de fabrication artisanale qu'il avait cachée quelque part. Quelques temps plus tard, nous avons entendu des tirs », a relaté la même source.

D'une source judiciaire proche du dossier, une enquête est ouverte pour déterminer les circonstances de ce décès, afin de déterminer les responsabilités.

12% des soldats français de Sangaris sont victimes de traumatisme, selon un rapport parlementaire

Les militaires français engagés en Centrafrique dans le cadre de l'opération Sangaris, portent des « blessures invisibles », notamment des syndromes de stress post-traumatique, à en croire, un rapport d'information publié par deux députés français.

Ce type de choc remarquable pendant la Première guerre mondiale, n'a été reconnu qu'en 1992 en France comme blessure de guerre. En 2011, suite à l'engagement militaire français en Afghanistan et son impact sur l'opinion publique, des centres d'accompagnement des blessés psychiques ont vu le jour, notamment à Chypre et à Dakar.

Par contre, pour l'opération Sangaris 1 lancée en décembre 2013, aucune structure équivalente n'était prévue, « alors que les opérations dans ce pays étaient particulièrement éprouvantes », ont regretté les deux auteurs du rapport, les élus Olivier Audibert- Troin

de l'UMP et Emilienne Pomirol du PS. Ils ont précisé à cet effet que 12 % des militaires de retour de la Centrafrique présentent des déséquilibres psychologiques se traduisant par un contact altéré avec la réalité contre 8 % pour l'opération Pamir (Afghanistan) ».

Selon ces élus, les militaires français font face seuls aux horreurs de la guerre civile sans aucune assistance psychomédicale. « Ce résultat n'est malheureusement pas étonnant dans la mesure où le contexte opérationnel réunissait tous les ingrédients pour que l'impact psychologique soit douloureux : l'horreur de la guerre civile, l'impuissance relative de la force, la volatilité et la dangerosité du milieu, les conditions matérielles très rudimentaires, l'ennemi mal identifié et la perte de contrôle de la violence, provoquent des graves traumatismes. », ont indiqué les parlementaires.

Seuls quelques psychologues sont dépêchés pour soutenir les soldats, « sur une journée seulement et dans un cadre sous l'aile de l'avion ne se prêtant ni à la normalisation ni à l'apaisement. Beaucoup de personnels, au moins un tiers, n'ont donc pas pu être suivis pour leurs problèmes psychiques », ont-ils fait savoir. Dans leur conclusion, les auteurs ont proposé la mise en place d'« un groupe de réflexion sur le syndrome post-traumatique », et appelé à la création d'une « véritable maison interarmées du blessé », c'est-à-dire, un centre qui pourrait accueillir pour de courts séjours les blessés psychiques ainsi que leur famille.

Le rapport note une relative augmentation de nombre de troubles psychiques dans les rangs des forces françaises engagées à l'extérieur: 136 cas en 2010, 298 en 2011, 282 en 2012 et 359 en 2013.

F. K.

Des professionnels de médias formés sur le droit au logement

Plus de vingt journalistes ont participé à la Faculté de théologie de Bangui (Fateb) à un atelier de formation les droits relatifs au logement « terre et bien ».

Durant deux jours, les journalistes ont eu à se pencher sur les différentes thématiques à savoir : l'occupation secondaire et la vente illicite des terrains et maisons appartenant aux personnes déplacées. Ghislain Joseph Bindoumi,

assistant légal au Conseil norvégien pour les réfugiés, a confirmé qu'il y a des actes illicites de ventes de terrain et maisons appartenant aux personnes déplacées voire aux réfugiées.

Selon les organisateurs de cette formation, l'objectif est de sensibiliser les journalistes et leur donner des éléments nécessaires sur la question, éléments qu'ils pourront remonter au niveau de la popu-

lation pour qu'il y ait un changement de comportement.

Le CNR a indiqué à la fin de cette formation que des centres d'écoute sur ces cas seront installés dans les quartiers, afin de permettre à son équipe de recueillir des informations auprès des victimes de ces actes pour d'éventuelles poursuites judiciaires et des réquisitions.

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme

MUSIQUE

La troisième édition du Festival international des musiques et des arts s'annonce très riche en activités

De la musique métissée, sacrée, traditionnelle, du judo, du karaté, du nzango et le symposium, telles sont les activités prévues pour la troisième édition du Festival international des musiques et des arts (FIMA-Congo), prévu du 1er au 5 mars prochain au siège de l'arrondissement 5 Mongo-Poukou, à Pointe-Noire, sur le thème : « Le bois, élément essentiel pour le développement de la musique ».

Organisée par la maison MB production que préside Médard Bongo, la troisième édition du FIMA Congo, recevra des artistes de renom en provenance de certains pays d'Afrique et d'Europe. Il y aura la participation des groupes venant du Bénin, d'Angola, du Gabon ; de certains artistes de la République démocratique du Congo (RDC) et ceux de la République du Congo-Brazzaville, ainsi que d'un jeune rappeur français, Georgio, que le promoteur du festival a bien voulu faire découvrir au peuple congolais, le protocole d'accord étant déjà signé avec l'artiste.

A trois semaines de l'événement, le promoteur du FIMA Congo, annonce que les préparatifs sont à 70% des résultats attendus, en dépit des maigres moyens qui sont les leurs. « Faire de la production musicale au Congo demande beaucoup d'argent. Nous nous battons avec nos propres moyens

pour défendre la culture congolaise. »

Il a déploré aussi le fait qu'au Congo, les sponsors ne viennent qu'au dernier moment, le plus souvent à un ou deux jours de l'événement ; c'est le cas lors de la deuxième édition. « Nous voulons faire proprement les choses. Or lorsque les sponsors viennent au dernier moment, on ne peut rien faire de bon. Il y a aussi le fait que si hier, nous ne faisons pas correctement notre travail, c'est parce que nous n'avions pas la formation. L'institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire a organisé une formation à laquelle j'ai participé. J'en ai profité pour me faire opérateur culturel. C'est dire que dorénavant, je suis capable d'organiser correctement les événements culturels. Nous remercions l'administrateur maire du quatrième arrondissement Mongo-Poukou, Zéphirin Nguié, pour avoir accordé de l'espace.»

Quant au thème de la troisième édition, Médard Bongo, pense que sans le bois on ne peut pas parler du développement musical. Car c'est avec du bois que l'on fabrique des tam-tams, des guitares, bref, des instruments qu'on utilise pour faire plaisir aux mélomanes. De même, en rapport avec le thème de la troisième édition de ce festival, son promoteur dit avoir écrit officiellement au ministère de l'économie forestière et du développement durable depuis 2014, et continue d'attendre la suite avant le festival. « Nous voulons faire à ce que des groupes deviennent comme des sociétés. Aujourd'hui les groupes congolais sont gérés comme on gère sa propre poche. Ce sont des noms de gens qui dominent au détriment des noms des groupes. », a déclaré le promoteur de festival.

Les opérateurs culturels



Le promoteur du Fima Congo, Médard Bongo

congolais ne travaillent pas en réseau

Au Congo les opérateurs culturels n'aiment pas travailler en réseau, or si on ne s'efforce pas de travailler dans les réseaux, on ne peut pas évoluer. Les Congolais, pensent-ils, ont perdu l'esprit de partage. Il y a une très grande différence entre les Congolais d'hier et ceux d'aujourd'hui. Les Congolais d'hier avaient l'esprit de partage, mais ceux d'aujourd'hui préfèrent partager aux étrangers qu'à leurs propres frères et sœurs. « En Afrique de l'ouest, les gens travaillent en

réseau, lorsqu'un opérateur culturel organise une activité les autres l'accompagnent. Là par exemple j'organise une activité, si les culturels du Congo Brazzaville étaient unanimes, je devais être assisté par eux. Je sollicite également le soutien des Dépêches de Brazzaville qui font un travail énorme au niveau du Bassin du Congo. »

Notons qu'au cours de ce festival, il y aura exhibition des arts martiaux: du karaté et du judo. Il y aura également du nzango et même des arts plastiques (peinture).

Bruno Okokana

INTERVIEW

Aset Malanda : « L'émergence du cinéma africain a consolidé mon espoir en la jeunesse africaine »

Diplômée en gestion de petites et moyennes entreprises ou industries, Aset Malanda est comédienne. Elle a interprété le rôle de la petite fille du résistant Patrice Emery Lumumba dans la pièce de théâtre tirée du livre Kongo « Les Mains Coupées », de l'auteure que l'on ne présente plus Rosa Amélia Plumel Uribe. Arrivée en France à l'âge de 14 ans, auteure d'un premier essai intitulé « Les étoiles noires de Nollywood » paru au deuxième semestre 2014, la Congolaise Aset Malanda explique, dans les colonnes des Dépêches de Brazzaville, sa passion pour la fulgurante évolution du 7^e art en Afrique.



Aset Malanda Crédit Photo : Aset Malanda

Dépêches de Brazzaville (LDB) : Comment vivez-vous l'émergence du cinéma africain dans le giron mondial au point d'y consacrer une œuvre ?

Aset Malanda (AM) : Je tiens à préciser tout d'abord que je suis une passionnée de cinéma, de littérature et de culture en général. J'ai grandi, ainsi que ceux de ma généra-

tion, avec, sur les écrans, des films afro-américains car les acteurs nous ressemblaient sur le plan du phénotype. Dans la majorité des films français, rares étaient les rôles attribués aux personnes africaines ou noires, sinon pour des emplois peu valorisants. Les films africains-américains, eux, favorisent l'estime de soi. Puis j'ai commencé à m'initier aux films nigériens et j'ai tout de suite apprécié la fraîcheur et le concept de ce cinéma.

J'ai voulu me procurer des informations sur cette industrie qui a le vent en poupe mais, malheureusement, je n'ai trouvé que peu de documents dont certains faisaient l'amalgame entre les problèmes de religions et la corruption au Nigéria. J'ai alors pris le parti d'agir en écrivant ce livre qui va à contre-courant des préjugés. L'émergence du cinéma africain a consolidé mon espoir en la jeunesse africaine car la jeunesse nigérienne a créé une

industrie en partant de rien et a prouvé au monde le génie créateur de l'Afrique.

DB : Vous avez écrit pour tordre le cou aux préjugés sur l'Afrique, dites-vous. Quel est l'objectif visé dans votre ouvrage ?

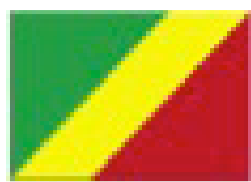
AM : Je réfute l'afro-pessimisme. Dans l'essai, je tente de briser le mythe selon lequel le cinéma serait l'apanage des seuls Américains, Européens, Indiens et Asiatiques. J'ai voulu démontrer qu'il existe aussi, sur le continent africain, une industrie du septième art dynamique et que les Africains produisent aussi des films de qualité. Mon livre est surtout un ouvrage pédagogique qui permet aux professionnels, tout comme aux amateurs et aux novices du septième art de découvrir ce cinéma qui propose un regard frais et neuf dans le cinéma mondial. Je me devais de prendre en référence le phénomène du développement du phénomène du développement du cinéma en Afrique avec le Nigéria comme fer de lance. Un cinéma avec

une proximité africaine dans ses scénarios. Un cinéma indépendant créateur d'emplois depuis 1992 jusqu'à ce jour. Aujourd'hui, les producteurs de Nollywood se sont imposés dans les bouquets africains de télévisions jusqu'en Europe.

DB : À titre personnel vous avez une expérience des planches. Pensez-vous être appelée à jouer un rôle dans le cinéma ?

AM : J'ai eu l'opportunité, effectivement, de jouer sur scène, au théâtre du Ménémondant, la pièce Kongo « les mains coupées » de l'auteure afro-colombienne Rosa Amélia Plumelle Uribe. Ce fut à la fois une expérience enrichissante et excitante. Renouveler cette expérience au cinéma pourrait me plaire. Mais je veux plus que tout me former et pouvoir me trouver derrière la caméra. Vous aurez sans doute l'occasion de découvrir un documentaire ou un film de ma composition dans un futur proche.

Marie Alfred Ngoma



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU, ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)

Cofinancement Congo / Banque Mondiale
BP 2099 BRAZZAVILLE
Tél: [00 242] 055 568 787
Email: pedu_congo@yahoo.fr



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Pour l'acquisition des pièces de réparation du réseau d'alimentation en eau potable.

1. Le Gouvernement de la République du Congo cofinance avec l'Association Internationale de Développement (IDA) le projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU). Il se propose d'utiliser une partie du montant de ce crédit, pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché d'acquisition des pièces de réparation du réseau d'alimentation en eau potable.
2. L'Unité de Coordination du Projet invite, par le présent avis d'appel d'offres national, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé cacheté, pour l'acquisition des pièces de réparation du réseau d'alimentation en eau potable.
3. Le processus se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres national décrites dans les Directives: Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA (version des Directives de janvier 2011).
4. Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'information auprès de l'Unité de Coordination du Projet et peuvent examiner /acquérir le dossier d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-après de lundi à vendredi entre 8 h 30 et 15 H 30.
5. Les candidats intéressés peuvent acheter, un jeu complet du document d'appel d'offres rédigé en français, à l'adresse indiquée ci-après, moyennant paiement d'un montant non remboursable de 100.000 FCFA ou d'un montant équivalent en monnaie librement convertibles. Le paiement devra être effectué par Chèque de caisse ou au Comptant.
6. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après au plus tard le 13 mars 2015 à 12h (heure locale). L'offre doit être accompagnée d'une garantie d'offre d'un montant de 1.500.000 (un million cinq cents mille) Francs CFA ou libellé dans une monnaie librement convertible ou d'une caution bancaire, délivré par une banque agréé en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC).

L'utilisation du modèle de garantie d'offre joint en annexe est obligatoire.

7. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le 13 mars 2015 à 12 heures 30 minutes à l'adresse indiquée ci-après:

UNITE DE COORDINATION

DU PROJET EAU, ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)
au 2ème étage du Siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
(ex Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics)

B.P 2099 Brazzaville, République du Congo,

Tel: (00242) 05 556 8 7 87

E-mail: pedu_congo@yahoo.fr

Le Coordonnateur du PEEDU,

Maurice BOUESSO



CONDOLÉANCES



Les membres de l'association " Les amis de Christel Denis Sassou Nguesso " pour l'émergence du hand-ball et l'association sportive Brazzavilloise ont appris avec beaucoup d'émotions la disparition tragique de monsieur Joseph Founda, le dimanche 02 février 2015 à Brazzaville. A cet effet, au nom de notre président d'honneur, l'honorable Denis Christel Sassou Nguesso, du président actif de l'ASB hand-ball, monsieur Elie Chelala, les membres des deux associations adressons à l'ensemble des travailleurs de l'ACS, à la famille biologique du disparu les condoléances les plus attristées.

IN MEMORIAM

8 février 2011 – 8 février 2015

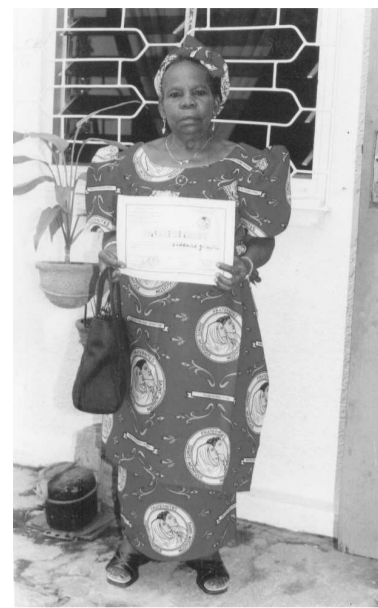
Il y a quatre (4) ans jour pour jour, qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui, notre mère, madame Soukantima née Diambouila Jacqueline.

En ce triste et douloureux jour anniversaire, ses enfants, mesdames Ekambi-Mouelle Mélanie Noélie, Mboundou Francine nées Soukantima, prient tous ceux qui l'ont connu, d'avoir une pensée pour elle.

A cet effet, une messe pour le repos de son âme, sera dite en sa mémoire à la paroisse Saint Pie X de l'OMS, le 08 février 2015 à 6 heures 30mn.

Que le Seigneur dans sa miséricorde, lui accorde la paix et le repos éternels.

« Maman, nous ne t'oublierons jamais ».



La marche irréversible du temps ne saurait effacer ni la douleur ni le souvenir d'un être cher.

10 février 1989 – 10 février 2015, voici 26 ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler dans son royaume notre très chère maman Antoinette Malanga.

En ce jour de triste anniversaire, la famille, les enfants et petits-enfants prient ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse à son endroit. Nous ne t'oublierons jamais.

Paix à ton âme maman.



REMERCIEMENTS

Thimothé Labimebou, agent télé Congo;

Les familles Opah et Ngassongo;

Les enfants Nganguia,

Remercient connaissances, ami(es) et parents qui les ont assistés lors des obsèques, le 22 janvier 2015, de leur fille, sœur et mère :

Philomène Ngassongo (assistante sanitaire et major au service de la chirurgie digestive au CHU de Brazzaville) décédée le 12 janvier 2015 au CHU de Brazzaville.

Ils remercient particulièrement :

-La direction générale du CHU

-La mutuelle femme avertie;

-La mutuelle cercle des amis solidaires

-La communauté religieuse Saint-Michel de la paroisse Saint Grignon Montfort

Dieu a donné, Dieu a repris; que l'âme de notre bien aimée maman Philo repose en paix.



L'architecte Dan Dominique Lutumba de Conseimmo-Si-

études et enfants remercient tous les parents, amis et connaissances qui les ont soutenus par leur apport multiforme lors de la disparition du patriarche Firmin Mingui, autrement dit Safou, à Kinshasa.

Trois messes d'action de grâces seront dites les dimanches 15, 22 février et le 1er mars à la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire de Bacongo à la glacière à 10h00.

Nous sommes rassurés et consolés par vos prières.



ALTERNANCE DÉMOCRATIQUE EN 2016

Washington accentue la pression sur la Céni

Au cours d'une conférence de presse à Kinshasa en début de semaine, l'envoyé spécial des États-Unis dans les Grands lacs a réitéré la demande de son pays appelant à la publication d'un calendrier électoral complet incluant d'une manière claire la tenue de l'élection présidentielle.

Plus que jamais, les États-Unis d'Amérique sont déterminés à accompagner le processus électoral en RDC jusqu'à terme avec, à la clé, l'alternance démocratique à l'horizon 2016. Faisant une fixation sur la tenue de la présidentielle à cette échéance, l'administration Obama est en train de mettre les bouchées doubles pour que toutes les conditions soient réunies à cette fin. Pendant qu'une certaine opinion avance l'argumentaire du déficit de financement pour justifier un éventuel report des échéances électorales, les USA s'en tiennent à l'organisation de la présidentielle avant fin 2016. De passage lundi à Kinshasa, l'envoyé spécial des États-Unis dans les Grands lacs a martelé sur le respect de cette échéance estimant que le manque de financement ne peut en aucun cas être brandi pour ne pas organiser les élections en RDC. Conscient des difficultés financières que peut connaître la Commission électorale nationale indépendante (Céni) dans l'accomplissement de ses tâches électorales, les États-Unis qui tiennent à être comptés parmi les premières puissances à pouvoir soutenir la tenue d'élections en RDC, ont déjà décaissé vingt millions de dollars censés être affectés à la préparation des élections. C'est ce qu'a révélé le sénateur Russ Feingold au cours d'un point de presse tenu à Kinshasa. Une façon de balayer d'un revers de la main tous ceux qui évoquent des difficultés financières comme obstacle à la tenue des élections en RDC au moment où d'autres pays amis sont sur le point d'emboîter le pas au pays de l'oncle Sam. C'est dire que la communauté internatio-

nale tient à faire sa part en intervenant financièrement selon le pourcentage requis à côté du gouvernement congolais de qui est attendue la grosse part du financement. D'où la pression exercée sur la Céni de l'abbé Apollinaire Malumalu pour qu'elle puisse publier en urgence le calendrier électoral global attendu devant inclure d'une manière claire la tenue de l'élection présidentielle. La Céni qui, jusque-là, n'a publié que le calendrier des élections locales, municipales et urbaines prévues en 2015, a intérêt à faire diligence si elle veut se mettre en phase avec les exigences de l'administration Obama. Avec l'adoption récente de la loi électorale du reste déjà promulguée par le chef de l'État, rien n'empêche théoriquement la Céni à publier ledit calendrier attendu depuis des lustres par la communauté internationale.

Il s'agit, pour les États-Unis d'Amérique, de faire respecter la Constitution par la tenue des élections dans le délai légal prévu, quand bien même, dans la pratique, l'on peut se buter à quelques difficultés notamment avec l'organisation du recensement dont Russ Feingold semble minimiser l'incidence sur le processus électoral en cours. « *La Constitution devra être respectée et les élections devront se tenir dans les délais* », a-t-il martelé. Telle est la position américaine au sujet du processus électoral en RDC lequel devra aboutir à un transfert pacifique du pouvoir à travers les élections. « *Pas question de se maintenir au pouvoir en dehors du mandat constitutionnel* », a précisé l'envoyé spécial de Barack Obama dans les Grands lacs. Il ne s'agit nullement d'une injonction faite aux autorités congolaises mais bien de la vision américaine par rapport à la Constitution qui relève du domaine du sacré, une approche qui s'applique à tous les pays de la région et pas seulement à la RDC.

Alain Diasso

PROVINCE ORIENTALE

Des dégâts humains à la suite de l'incendie d'une baleinière

L'incendie d'origine inconnue s'est déclaré dans un îlot où la baleinière HB Likau a fait escale afin d'embarquer des passagers et leurs marchandises en provenance du marché Lokumba.

Les naufrages des baleinières, pirogues et hors-bords sur l'axe Basoko-Isangi-Kisangani, sont devenus monnaie courante en Province Orientale. Naviguer sur le fleuve Congo relève par ces temps qui courent d'un parcours de combattant au regard du danger que représente désormais tout trafic fluvial. La dernière catastrophe en date est celle intervenue le 9 janvier. Une baleinière dénommée HB Likau en provenance de Basoko a été endommagée à la suite d'un incendie d'origine inconnue qui s'est déclaré au moment où elle embarquait, après accostage aux abords d'un îlot, des passagers et leurs marchandises en provenance du marché Lokumba. Le feu a consumé une grande partie de la carlingue provoquant la panique parmi les passagers dont plusieurs ont tenté de sauver leur peau en se jetant dans l'eau. Les malchanceux ont carrément été brûlés vifs par le feu qui, au fur et à mesure, prenait des proportions inquiétantes sans être contenus par un dispositif anti incendie. Après les dégâts tant humains que matériels occasionnés par les flammes, les services de sécurité, les marins ainsi que les populations riveraines se sont mis à l'œuvre pour tenter de récupérer ce qui pouvait l'être. Les rescapés, au nombre de soixante, ont vite fait de regagner

leurs domiciles à Basoko, de l'autre côté du fleuve pendant que les recherches se poursuivaient pour récupérer des corps inertes et sans vie enfouis sous les eaux. Jusqu' hier, seulement sept ont été repêchés des eaux et l'on croit savoir que d'autres seront retrouvés progressivement au fur et à mesure qu'évoluent les recherches. Aucun bilan officiel n'est encore établi par les services compétents, mais plusieurs sources concordantes font état d'une centaine de morts et plusieurs disparus. Des estimations proches de la réalité lorsqu'on sait que ces types d'embarcations peuvent contenir jusqu'à plus de deux cents personnes à l'image de celles qui avaient connu un naufrage sur le fleuve Congo à Yaboya, à près de 50 km à l'Ouest de Kisangani (Province Orientale). Cette embarcation, à en croire les rescapés, avait coulé après avoir heurté une roche tuant ainsi plus de deux cents personnes. Pour en revenir au cas de la baleinière HB Likau, il y a lieu de noter que des enquêtes sont en cours pour déterminer les causes de cet accident qui, selon certains, pourrait être d'origine criminelle. Une chose est vraie, c'est que la fréquence de ce genre de catastrophes a un impact négatif sur l'économie de la contrée sur fond de perte de plusieurs dizaines de tonnes des produits agricoles des paysans. Ces derniers perdent tous leurs revenus des champs, de pêche et d'élevage, et même tout leur capital lors de ces accidents pour lesquels l'autorité locale reste impuissante.

A.D.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Améliorer les services météorologiques et climatiques

La question sera débattue lors de la troisième séance de la Conférence ministérielle africaine sur la météorologie (African ministerial conference on meteorology, Amcomet) qui se déroule au Cap-Vert du 10 au 14 février.

Les ministres en charge de la météorologie en Afrique se rencontrent pour coordonner et accélérer les efforts régionaux déployés en vue de renforcer la résistance face aux phénomènes météorologiques extrêmes et de s'adapter au changement climatique, indique un communiqué de presse. Cette réunion, indiquent-on, sera essentiellement axée sur l'amélioration des services météorologiques et climatiques, dont l'importance est vitale pour la sécurité alimentaire, la gestion de l'eau, la réduction des risques de catastrophe et la santé, ainsi que pour certains secteurs économiques essentiels tels que, notamment ceux des transports, de l'énergie et du tourisme. « *Il est important que chaque pays africain participe aux efforts collectivement déployés en faveur d'un développement socio-économique propre à transformer le continent, afin de contribuer ainsi à la construction de l'Afrique que nous voulons, telle que celle-ci est envisagée dans l'Agenda 2063*

de l'Union africaine », a déclaré Rhoda Peace Tumusiime, commissaire de l'Union africaine pour l'économie rurale et l'agriculture. Pour sa part, le secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), Michel Jarraud, a fait savoir que « *Les services météorologiques et hydrologiques nationaux jouent un rôle crucial dans le soutien apporté au développement durable. On prend aujourd'hui de plus en plus conscience des avantages socio-économiques dont peuvent faire bénéficier des services météorologiques et climatiques* ».

Afrique centrale : un nouveau centre climatique régional

Les ministres, apprend-on, discuteront de la stratégie africaine intégrée pour la météorologie (services météorologiques et climatiques), dont l'un des objectifs est de renforcer le niveau de reconnaissance et de financement des SMHN. Ils approuveront la création d'un nouveau centre climatique régional pour l'Afrique centrale en vue de consolider les capacités de recherche et de prévisions. Ils passeront également en revue certaines contributions émanant de la communauté météorologique au sujet d'une politique et d'une stratégie spatiales panafricaines. « *La connaissance, la recherche et l'innovation*

constituent chacune des composantes essentielles de la compétitivité de l'économie africaine et de notre capacité à relever les défis sur le plan de la météorologie, de l'eau et de l'énergie », précise Antero Veiga, ministre cap-verdien de l'Environnement, du Logement et de la Planification territoriale. « *Les récentes inondations dévastatrices survenues dans de nombreuses parties de l'Afrique, notamment en Afrique australe, ont une nouvelle fois mis en évidence à quel point les phénomènes d'ordre météorologique pouvaient saper et perturber le développement social, politique et économique. Aucun doute n'est permis sur ce point : les caprices de la météo et du climat joueront un rôle de tout premier plan dans la mise au point du programme de développement de l'Afrique. Cela nécessite une approche collective, une certaine communauté de vues fondée sur la vision partagée de l'adaptation au changement climatique de notre continent bien-aimé, et cela exige également de véritables partenariats et un solide engagement* », a rappelé Saviour Kasukuwere, ministre zimbabwéen de l'Environnement, de l'Eau et du Climat, et président sortant de l'Amcomet.

Patrick Kianimi

RÉFORMES

« un constat malheureux »

Les effets des différentes mesures visant à faire bouger l'économie réelle tardent à produire un impact réel sur la vie des entreprises en RDC, a reconnu le ministère du plan.

Ces dernières semaines, Olivier Kamitatu de nouveau à la tête du ministère du Plan en RDC, qui assure la coordination des réformes, a multiplié les contacts pour remettre sur le rail le processus d'amélioration du climat des affaires et des investissements. Il est d'ailleurs à l'origine de la création du comité de pilotage pour l'amélioration du climat des affaires et des investissements (CPCAI), l'organe technique du gouvernement pour la mise en exécution des réformes.

Dès son arrivée au sein du gouvernement Matata II, Olivier Kamitatu a accordé l'une de ses premières interviews au CPCAI. Il a expliqué ne pas se tenir seulement à un « bon bulletin » délivré par les experts de la Banque mondiale, une allusion au classement de la RDC parmi les dix pays réformateurs. En effet, cela n'a eu aucune incidence sur sa position dans le Doing Business. Pourtant, chaque réforme devrait avoir un effet sur la vie des entreprises.

Pour lui, deux mots-clés peuvent résumer les efforts à fournir par le pays pour améliorer son climat des affaires et des investissements. Il s'agit de l'attractivité et la compétitivité. Un accent doit être mis incontestablement dans la mise en œuvre des réformes. Les ministères concernés par le Doing Business devront travailler en intelligence avec les ministères de la Justice, des Affaires étrangères et du Commerce. Désormais il revient à ces ministères sectoriels et au secteur privé d'apporter toute leur contribution à la réussite du processus de réformes. Il est indispensable que les premiers bénéficiaires soient justement les entreprises.

Entre-temps, d'autres défis se dessinent parmi lesquels l'accès au crédit. Récemment, Olivier Kamitatu a reconnu l'intérêt pour le pays de continuer à améliorer la qualité des titres de propriété pour permettre aux PME d'accéder facilement aux crédits en RDC. L'idéal, selon lui, est d'arriver également à doter le pays d'un mode unique de paiement des taxes. Enfin, il a lancé un appel en direction du CPCAI pour une implication plus forte aux efforts d'amélioration du climat des affaires et des investissements en RDC. Les réformes menées par les ministères sectoriels devront nécessairement se poursuivre jusqu'au bout. L'on espère d'eux un rapprochement avec le secteur privé à travers le comité de concertation piloté par le ministère de l'Économie.

Laurent Essolomwa

JUSTICE

Fiston Sai Sai derrière les barreaux pour une affaire de viol

L'artiste comédien a été incarcéré, la semaine dernière, pour viol sur mineure dans la commune de Bandalungwa.

L'affaire défraie la chronique à Kinshasa. Le comédien le plus adulé des enfants est en détention au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa (CPRK). Son nom : Fiston Mafinga Sai Sai. Ce prisonnier d'un type particulier a vu sa réputation d'artiste partir en fumée, le temps d'un éclair, à la suite d'une histoire de viol qu'on aurait mis sur son dos, à en croire ses proches. Sans avoir jusque-là il a été entendu par les autorités judiciaires compétentes, Fiston découvre, bien malgré lui, l'univers carcéral. Un environnement tout autre, sans commune mesure avec les plateaux de télévision où il s'affichait régulièrement au grand bonheur de ses fans. Que des versions autour de cette histoire rocambolesque, les unes aussi contradictoires que les autres.

La victime âgée de moins de dix-huit ans affirme, pince-sans-rire, qu'elle aurait été violée par quatre malabars dont Fiston Sai Sai aux heures indues de la soirée sur un tunnel en plein Bandal. Aucune preuve matérielle ne corrobore ses dires. Bien plus, la victime supposée fragile du fait de son jeune âge, paraît avoir bien digéré les violences sexuelles dont elle a été l'objet car aucune marque de viol, visible ou invisible, ne transparait dans ce physique apparemment taillée pour ces

genres d'agressions.

Le scénario, trop beau pour être vrai, partirait d'une drague de Sai Sai via un proche, suivi d'une rencontre à deux, puis à cinq dans un coin isolé sous la pénombre, sans que la victime ne crie ou secours. Puis c'est un appel d'un DJ invitant Sai Sai à le rejoindre au centre-ville. Et c'est là qu'il sera cueilli par les services compétents de la police judiciaire au motif de viol sous les yeux hagards des membres de la famille de la victime débarqués, par on ne sait sur quel coup de baguette magique, sur les lieux. Après quelques jours dans les cachots du commissariat de la commune de Bandal, le comédien a été conduit, sous mandat d'arrêt provisoire, à la prison de Makala pour y purger sa peine.

Tout ceci sent le traquenard, se convainc-t-on dans les milieux proches de l'artiste. Une autre version de l'affaire atteste que le comédien entretient effectivement une relation avec la jeune fille qui serait intoxiquée par sa famille. Cette dernière, cherchant à se faire du beurre sur le dos de l'artiste, aurait concocté ce vil scénario avec la bénédiction des proches de Sai Sai qui ne supporteraient pas son ascension. Il



Fiston Sai Sai

en découle que les parents de la jeune fille étaient au courant de cette relation et avaient prévenu l'artiste sur le fait que leur rejeton n'était pas en âge. Pisté depuis longtemps, Sai Sai qui aurait passé outre cette mise en garde serait finalement tombé sous le coup du guet-apens lui tendu par les parents de sa dulcinée d'un soir.

Qui dit vrai dans cette histoire ? Difficile d'émettre un avis.

Entre-temps, les comédiens ont fait bloc pour obtenir l'ouverture du procès à défaut d'une libération pure et simple. Si la thèse du complot se confirme, il va de soi que cette nébuleuse à affaire pourra booster la côte de popularité de Sai Sai, ou dans la pire des cas, marquer un coup d'arrêt définitif à son image de marque. C'est cela aussi le revers du succès.

Alain Diasso

PARTENARIAT

Six millions de dollars américains pour lutter contre les violences sexuelles

Cette enveloppe constitue un troisième apport de la communauté internationale dans le cadre du programme conjoint de prévention et des réponses coordonnées de lutte contre ces violences.

La ministre du Genre, de la famille et de l'enfant, Bijou Mushitu Kat, a signé, le 9 février à Kinshasa, la troisième allocation qui s'élève à six millions de dollars américains. Ce geste s'inscrit dans le cadre du programme conjoint de prévention et des réponses coordonnées de lutte contre les violences sexuelles entre l'ONU/FEMMES, l'UNFPA et l'Unicef.

À cette occasion, la ministre a rappelé à toutes les parties prenantes, des recommandations pertinentes contenues dans la Note d'orientation. Elle a conseillé leur prise en compte en vue de corriger les faiblesses constatées lors de la mise en œuvre de deux premières allocations. La ministre Bijou Mushitu Kat s'est, par ailleurs, engagée à entretenir une franche collaboration avec tous les partenaires pour améliorer le sort des victimes et survivants des violences sexuelles.

La ministre du Genre, de la famille et de l'enfant a également rendu hommage à la communauté internationale pour son soutien aux efforts du gouvernement afin d'assurer la stabilisation et la reconstruction de la partie orientale du pays, dans le cadre du Programme de stabilisation et de reconstruction de la RDC « STAREC ».

Parlant du programme conjoint de prévention et des réponses coordonnées de lutte contre les violences sexuelles, le coordonnateur national de la Cellule d'études de planification pour la promotion de la femme, de la famille et la protection de l'enfant, le professeur Mangalua, a indiqué qu'il a pour objectif d'atteindre au moins deux mille cinq cents cas des violences sexuelles dans les provinces du Nord et Sud-Kivu et de procéder à la prise en charge des victimes identifiées.

L.D.

ÉVÈNEMENTS DU MOIS DE JANVIER

La population s'est approprié le mot d'ordre de l'opposition

Les résultats d'un sondage réalisé par Rien que la vérité/live (RQV) à Kinshasa et dans d'autres provinces relèvent la détermination des Congolais à obtenir l'amendement de la loi querellée.

Le sondage réalisé au mois de janvier par RQV à travers le pays sur les événements qui ont secoué certaines provinces du pays dont la capitale Kinshasa, du 19 au 22 janvier, relève un engagement tous azimuts pour les manifestations.

Déployant les résultats de cet exercice, au cours d'une conférence de presse organisée le 10 février à la paroisse protestante de la Communauté baptiste du Congo ouest (CBCO)/Bandalungwa, l'analyste politique, le Pasteur Paul Diakiese, a noté que le mois de janvier 2015 restera à jamais gravé sur les annales de l'histoire immédiate de la RDC. « Avant janvier 2015 ne sera jamais égal à après janvier 2015 », a-t-il souligné.

Pour cet analyste politique, en effet, les derniers événements enregistrés en RDC sont les conséquences du « printemps burkinabé », quand bien même que la RDC ne soit pas le Burkina Faso et que Kinshasa ne soit pas Ouagadougou. Ils auraient démontré, a-t-il affirmé, qu'il ne sera plus jamais facile de tripatouiller la Constitution au sud du Sahara.

De mille deux cents sondés, mille soixante et huit, soit 80,2% de la population soumise au vote ont affirmé avoir approprié le mot d'ordre de l'opposition. Quatorze ont émis des réserves. Selon cette étude, bon nombre des sondés étaient décidés d'aller jusqu'au bout, bravant les forces de police et des autres services, aussi longtemps que la loi querellée n'avait pas été amendée à son article 8.

Ces événements qui ont presque mis aux prises la majorité au pouvoir et l'opposi-



Le pasteur Paul Diakiese devant la presse Photo Adiac

tion sur la force de mobilisation ont amené RQV à tenter également une projection par rapport aux élections présidentielles si celles-ci auraient eu lieu juste après ces manifestations.

Pointant l'opposant qui a eu à bénéficier politiquement de la réussite de ces manifestations, 452 des sondés, soit 37,6% ont voté pour Vital Kamerhe. Suivi d'Étienne Tshisekedi (170, soit 14.1%), Moïse Katumbi (168, soit 14%), Kengo wa Dondo (140, soit 1,6%), Jean-Pierre Bemba (88, soit 7.3%), Antoine Gizenga (41, soit 3.4%), Jean-Claude Vuemba (40, soit 3.33%), etc. lors que Vital Kamerhe a également été vu comme l'homme politique qui a le plus incarné ces manifestations avec 33.1%. Il a été suivi de Martin Fayulu, 17%, et Jean-Claude Vuemba 14%.

Un cahot évité de justesse

Le pasteur Paul Diakiese, qui condamne les pillages et autres actes de violence qui

ont entouré ces manifestations a insisté sur la secousse qui a été évitée, étant donné que mêmes les initiateurs de ces manifestations n'ont plus les contenir.

Tout en soutenant la volonté de l'opposition de chercher à obtenir le retrait de la loi électorale, cet analyste politique a insisté sur le respect des valeurs démocratiques. Il a, de ce fait, condamné le changement de langage de cette opposition qui a cherché à changer l'ordre institutionnel issu des élections. « Je condamne ce comportement anti-démocratique lorsque l'opposition, qui a mobilisé la population pour obtenir le retrait de la loi électorale, a changé de langage, en demandant le départ du président Kabila. C'était contre la volonté d'instituer un État de droit en RDC », a-t-il soutenu.

Leçons à tirer

Dans les leçons tirées de cet exercice, RQV par la bouche du pasteur Paul Diakiese a conclu que le pays ne pourra être stable que si les textes légaux sont respectés. Il a également noté que l'opposition que certains hommes politiques de la majorité jugent éparse et incapable de mobiliser a su démontrer de sa force, en paralysant Kinshasa et les autres provinces du pays, pendant près de quatre jours, bien que la situation lui également échappé. Mais RQV s'est par contre posé des questions sur la personnalité de l'opposition qui pourra fédérer les forces pour assurer l'alternance en 2016. Elle s'est aussi demandé si la majorité au pouvoir est prête pour cette alternance.

Paul Diakiese a également profité de ce face-à-face avec la presse pour appeler à une contribution responsable des journalistes et autres professionnels des médias pour asseoir la démocratie au pays.

Lucien Dianzenza

51^e COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Neuf clubs au tour préliminaire à Kinshasa

Neuf clubs issus de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epkin) et des ententes urbaines de football de Kinshasa (Eufkin) prennent part à la phase préliminaire de la 51^e Coupe du Congo de football dans la capitale.

La phase préliminaire de la 51^e édition de la Coupe du Congo de football pour la ville de Kinshasa débute le 12 février au stade Tata Raphaël avec en lice neuf clubs. Il s'agit de FC Dijack, FC Santos, AC Rangers, FC 2toile Brillante, SC Udjana, l'AC Telema Barumbu, l'AS Mbudi, FC Renaissance du Congo, ainsi que l'AS Dragon exemptée de la première journée. À l'ouverture de cette première étape de la compétition, le FC Dijack de l'Entente urbaine de football de Kinshasa (Eufkin) de la Lukunga va se mesurer au FC Santos de l'Eufkin-Malebo. Et l'AC Rangers de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epkin) jouera contre FC Étoile Brillante de l'Eufkin-Tshangu. Et le samedi 14 février 2015, SC Udjana de l'Eufkin-Kilimani va affronter AC Telema Barumbu de l'Eufkin-Kilimani; et FC Renaissance du Congo de l'Epkin partira favori face à AS Mbudi de l'Eufkin-Lukunga. La deuxième journée de cette

phase préliminaire de la Coupe du Congo de football édition 2015 est programmé pour le 16 février, alors que le troisième tour est prévu le 20 février.

La finale se jouera le 23 février au stade Tata Raphaël. Le vainqueur de ce tour préliminaire va représenter la ville province de Kinshasa à la phase finale de la 51^e édition de la Coupe du Congo de football à une échéance et au lieu qui seront déterminés par la Fédération congolaise de football association (Fécifa).

L'on rappelle que le FC MK a remporté la 50^e édition de cette compétition nationale de football en battant en finale le FC Saint-Éloi Lupopo de Lubumbashi par un but à zéro. Un succès qui offre au club de l'homme d'affaires Max Mokey Nzangi? un billet pour la Coupe de la Confédération de la Confédération africaine de football (CAF) en 2015 où la RDC sera représentée, outre le FC MK, l'AS V.Club.

Martin Engimo

SANTÉ

La conjonctivite à la porte des ponténégrins

Aussi appelée « Apolo » dans le langage des Congolais, la maladie de la conjonctivite refait surface dans la ville de Pointe-Noire et plus d'une famille en serait victime.



un œil infecté par la conjonctivite crédits photo»DR»
une personne atteinte de cette maladie. La conjonctivite est une maladie d'origine bactérienne ou encore virale. Pour le corps soignant, la maladie est facile à soigner. D'ailleurs, son traitement se fait à base des collyres antiseptique et antibiotique qui servent à prévenir les surinfections fréquentes.

Comment prévenir la conjonctivite ?

Respecter les mesures hygiéniques parmi lesquelles, le lavage des mains avant de toucher les yeux, la mise des doigts dans les yeux ou la frotte des paupières. Il faut également éviter le contact avec la personne atteinte de conjonctivite et les animaux domestiques, en particulier le chat. Rappelons que plusieurs personnes sont également victimes de conjonctivite dans le département de Pointe-Noire, et le nombre de gens contaminés par foyer peut s'avérer important pour les services de santé de la ville.

Hugues Prosper Mabonzo

La conjonctivite est une infection de la membrane (la conjonctive) qui recouvre l'œil et l'intérieur des paupières. C'est une maladie de l'œil en général sans danger pour la vision en l'absence de complication. Cependant, elle se manifeste très souvent chez les adultes tout comme chez les enfants par de sensation de sable dans les yeux, des larmoiements ou des écoulements de pus. Au réveil, les paupières sont souvent collées par les sécrétions tandis que, la journée, les yeux sont rouges. La personne atteinte de la conjonctivite a également des démangeaisons qui l'obligent à se gratter souvent les yeux. La conjonctivite se transmet très facilement par simple contact avec le malade. Depuis plus d'un mois, les ponténégrins ont adopté un nouveau style vestimentaire. Dans la nuit tout comme dans la journée, et qu'il pleuve ou qu'il fasse beau temps, ils sont toujours accompagnés de leurs paires de lunettes de soleil « *ce n'est pas pour se faire beau, mais plutôt pour détourner l'attention des gens, car une personne atteinte de la conjonctivite fait souvent l'objet de moquerie* », raconte

La poésie congolaise sera honorée en mars prochain en France

Le 17^e printemps des poètes se déroulera du 7 au 22 mars 2015 sur le thème « l'insurrection poétique ». Au cours de cet événement, le poète congolais Huppert Laurent Malanda, lauréat du Printemps des poètes 2015 recevra officiellement son prix.

Les cérémonies culturelles se dérouleront du 7 au 22 mars 2015, à Celles-Sur-Belle/Bretagne en France, en présence du comédien Jacques Bonnaffé, parrain de cette édition.

Au cours de cette édition, il sera mis en avant l'œuvre de Luc Bérimont, qui fait l'objet d'un hommage dans le cadre des célébrations nationales de 2015 en France à l'occasion du centenaire de sa naissance, ainsi que celle des poètes de l'École de Rochefort.

Les poètes salueront, au cours de ces festivités le 70^{ème} anniversaire de la disparition de Robert Desnos, poète insurgé, résistant, déporté, mort au camp de Terezin, le 8 juin 1945.

La cérémonie de remise du Prix de poésie du Printemps des Poètes au poète congolais Huppert Laurent Malanda est prévue pour le 21 mars 2015, à Celles-Sur-Belle en terre Celloise en Bretagne. De nombreux organismes et institutions seront présents à l'événement tels le Centre National du Livre (CNL), la Municipalité de Celles-Sur-Belle, l'Association Internationale des Librairies Francophones (AILF), la Revue Lire, de l'Atelier de poésie du Foyer rural de Verrines et du Centre National de Ressources pour la poésie de France.

La « *réclame poétique* » convie chacun à collecter et diffuser de très courts poèmes (aphorismes, citations, haïkus) sous diverses formes d'affichage et d'accrochage dans l'espace public, « *de façon simple, légère et éphémère* ». L'association propose aux enseignants, bibliothécaires ou médiateurs culturels des formations diverses et des idées d'actions. Le Printemps des Poètes est une manifestation francophone créée en 1999, se déroulant en France et au Québec. Le Printemps des poètes est lancé par Emmanuel Hoog aux côtés de Jack Lang animé avec André Velter durant ses trois premières éditions. Jean-Pierre Siméon en est aujourd'hui le directeur artistique. Il incite le plus grand nombre à célébrer la poésie, quelle que soit sa forme d'expression sur tout le territoire, à l'image de la Fête de la musique créée en 1982. Chaque édition tente de mettre en avant un sujet particulier sur lequel il sera alors possible de composer selon son inspiration : la ville en 2006, l'amour (« *Lettera amorosa* ») en 2007, « *l'éloge de l'autre* » en 2008, le rire en 2009, « *Couleur femme* » en 2010, « *D'infinis paysages* » en 2011, « *Enfances* » en 2012, « *Les voix du poème* » en 2013, « *Au cœur des arts* » en 2014. Ainsi, chaque année plus de 12 000 manifestations et autres festivités sont organisées, principalement en France et au Québec, à l'occasion de cette semaine consacrée à l'art poétique, qui se déroule habituellement au mois de mars, précédent de quelques jours l'arrivée du printemps.

Hervé Brice Mampouya

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous quotidien incontournable

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 1

L'Étoile du Congo mieux notée à l'issue de la 7^e journée

Les stelliens ont fait à la fois le plein des points et des buts à Pointe-Noire améliorant ainsi leur position au classement du championnat congolais qui s'annonce depuis le début très serré.

Aucune équipe n'a pris le dessus sur l'autre dans un duel à distance qui mettait aux prises l'Athlétic club Léopards, l'Étoile du Congo et l'Interclub. Les trois concurrents au titre ont connu une septième journée triomphale comme en témoignent leurs résultats.

Forte de sa brillante victoire 6-2, le 7 février au Complexe sportif de Pointe-Noire face au FC Bilombé, l'Étoile du Congo a gagné une place au classement. Elle se hisse désormais première devant l'AC Léopards de Dolisie qui s'est imposé le 8 février sur un score étriqué d'un but à zéro devant Patronage Sainte-Anne sur un penalty transformé par Ntela Kalema. L'Étoile du Congo et l'AC Léopards comptent chacun seize points avec une différence de buts (goal average) identique de +8. Le nombre de buts marqués plaidant en faveur d'Étoile du Congo (16) contre

9 pour Léopards la place provisoirement en tête. Derrière les deux se trouve, une équipe d'Interclub qui a aussi des arguments à faire valoir. L'Interclub a eu raison de V Club, le 8 février au Complexe sportif de Pointe-Noire 2-1, gardant ainsi sa troisième place avec le même nombre de points qu'Étoile du Congo et l'AC Léopards de Dolisie mais avec une différence de buts de +5.

La Jeunesse sportive de Talangaï (JST) a maintenu sa quatrième place en allant s'imposer aussi à Pointe-Noire devant l'Association sportive Ponténégrine (ASP) 2-1. Il n'y a que deux points qui la séparent des trois leaders. L'équipe des Diables noirs a su conserver sa cinquième place au classement même en n'ayant pas livré son match de la 7^e journée contre Nico-Nicoyé. Elle est quand même sous pression de Tongo FC qui est revenu à la hauteur



L'équipe de l'Étoile du Congo (Photo Adiac)

des Diablotins avec 10 points après sa courte victoire d'un but à zéro face à Munisport, le 7 février au stade Alphonse-Massamba-Débat.

Le FC Kondzo a aussi amélioré sa position au classement en battant le même jour sur les mêmes installations, l'AS Cheminots sur un score de 3-1. Avec désormais huit points, le FC Kondzo revient à la hauteur de la Mancha qui occupait jusqu'alors la dixième place. Cette dernière s'est inclinée au stade Alphonse-Massamba-Débat 0-1 devant Saint-Michel de Ouenzé (SMO). Avec sept points, le SMO n'est plus la lanterne rouge du championnat. Il se dirige progressivement vers

la place du maintien, laissant derrière lui, l'AS Cheminots (6 points), Nico-Nicoyé (6 points) et Munisport (5 points). Le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) n'a pas pu faire mieux qu'un match nul de 0-0 devant la Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP). Des prestations qui inquiètent les supporters à quelques jours du déplacement, ce week-end à Lomé, pour les préliminaires de la Coupe africaine de la Confédération. Selon le calendrier, la huitième journée débute ce mercredi mais certaines rencontres (Diables noirs-JST, le 11 février ; Étoile du Congo-V Club et ASP-Cara le 12 février) pourraient être sous le coup d'un re-

port ou d'une reprogrammation en raison des préliminaires des coupes africaines des clubs. Qu'à cela ne tienne, la JSP recevra ce 11 février La Mancha. Au complexe sportif de Pointe-Noire, Nico-Nicoyé sera aux prises au FC Kondzo puis l'AS Cheminots en découvrira avec Munisport. Le 12 février, l'AC Léopards recevra à Dolisie Tongo FC puis à Pointe-Noire, le FC Bilombé tentera de se relever après sa cuisante défaite face à l'Étoile du Congo en affrontant Patronage Sainte-Anne. Au stade Alphonse-Massamba-Débat, l'Interclub aura peut-être le bonheur de confirmer sa bonne forte face à SMO.

James Golden Eloué

Pour Dominique Ndinga, «Il n'y a pas de climat malsain à l'Étoile du Congo»

C'est sur ces mots que le président des sages de l'Étoile du Congo s'est défendu le 9 février devant la presse sportive nationale au cours d'une conférence de presse à Brazzaville.

Il a voulu ainsi calmer le jeu à quelques jours du match que les vert et or vont livrer à Owando contre MK Etanchéité de Kinshasa dans le cadre des préliminaires aller de la Coupe africaine de la Confédération. « Il n'y a pas de climat malsain à l'Étoile du Congo. Le président du club a jugé opportun de réaménager son bureau. Et c'est son droit. C'est lui qui nomme directement ses collaborateurs. C'est ce qui s'est passé ces derniers temps. L'ancien président de la section football a été élevé à la vice-présidence générale du club ». Pour lui, les résultats enregistrés par l'équipe lors du championnat national de football confirment la bonne santé du club. Et de rappeler que l'Étoile du Congo va rencontrer MK Etanchéité étant provisoirement première de son championnat à égalité de points avec l'AC Léopards de Dolisie et Interclub. « Quoi de mieux ! » s'exclame-t-il. Le tout premier match international de l'Étoile du Congo après sa dernière participation en compétitions africaines des clubs en 2007 se disputera en effet, le 14 février à Owando parce que le stade Alphonse-Massamba-Débat ne remplit plus les critères pour abriter un match de haut niveau. « Tous les matches de l'Étoile du Congo se dérouleront à Owando », a souligné Dominique Dinga, qui a tenu à apporter les précisions sur le motif de la suspension et de la radiation de Ludovic Abbia, président du comité national des supporters et membre du bureau de la section football.

Pourquoi Ludovic Abbia a-t-il été suspendu ?

Le président des sages s'explique : « Il était écrit quelque part qu'une assemblée générale devrait être convoquée pour radier le président Hamady et le président des sages. On ne peut pas radier quelqu'un de l'Étoile du Congo. On peut relever quelqu'un dans ses fonctions dans les formes réglementaires et statutaires », a-t-il commenté. Et d'ajouter : « Il a été dit que le bureau des supporters est indépendant du fonctionnement du bureau du club. C'est faux. L'Étoile du Congo est structurée de telle sorte qu'il y a un bureau général, des bureaux exécutifs des sections et des sous sections dans les arrondissements. Tout ceci sous la houlette du président général. »

S'exprimant sur le litige qui oppose l'Étoile-Congo-Cara et la Fécofoot, Dominique Dinga a conclu qu'il n'y a aucune possibilité aujourd'hui de retirer la plainte.

J.G.E.

FOOTBALL

Samir Soueidan prend les commandes d'Étoile du Congo

Le nouveau président de la section football des vert et or a été présenté ce lundi à la famille stelliennne. Il fera son baptême de feu ce samedi à Owando lors du match des préliminaires de la Coupe africaine de la Confédération opposant l'Étoile du Congo à MK Etanchéité de Kinshasa.



Samir Soueidan

« Je suis venu apporter ma petite contribution parce que je suis un passionné du football. Je suis consultant à Télé Congo. J'ai joué en Côte d'Ivoire avec Florent Baloki à Abidjan. Je suis installé au Congo depuis 16 ans »

Le nouveau dirigeant qui remplace à ce poste Christian Longangui, élevé à la vice-présidence du club, a fait sa première déclaration. Brève mais

suivante de la Coupe africaine de la Confédération tout en lui permettant de jouer les premiers rôles dans les compétitions nationales. « Je sais que la

tâche est immense. C'est pour cette raison que je demande l'appui de tout le monde. Je ne voulais pas que je sois seul sur un bateau. J'ai trouvé un bateau qui est en bonne voie. Je viens continuer l'œuvre avec mon petit soutien. C'est difficile mais j'espère qu'avec le soutien de tous nous allons réussir. J'ai trouvé un bateau qui est en bonne voie, je vais l'aider à progresser grâce à mon petit soutien », a-t-il déclaré.

Pour son premier contact avec les joueurs et dirigeants, Samir Soueidan a associé sa vision de voir les joueurs progresser par le goût de l'effort en mettant l'humilité au centre de tout. Car, dit-il, c'est quand on se fait petit que l'on devient grand. « Je suis venu travailler avec vous. Je mets ma petite expérience au service de l'équipe. Je pense qu'avec le comité que je vais mettre en place et les joueurs nous allons réussir. Je demande que ceux qui sont autour de nous soient corrects et francs, qu'ils se fassent petits et modestes. »

Réussira-t-il à atteindre les objectifs qu'il s'est fixés ? Le début de réponse le 14 février à Owando quand l'Étoile du Congo affrontera MK Etanchéité de Kinshasa, en préliminaires aller de la Coupe africaine de la Confédération

J.G.E.